SAINTE MARIE DE CUINES

BULLETIN MUNICIPAL 2014

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE p.3-5

LES INFORMATIONS PRATIQUES p.6
SERVICES À LA POPULATION p.7
BIEN VIVRE ENSEMBLE p.8-9

L'ÉTAT CIVIL p.9

LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

- Finances p.10-11
- Voirie et bâtiments publics p.12-13
- Régie électrique p.14-15
- Education p.16-19
- Environnement et relationnel p.20-21
- Eaux-et-Forêts, Assainissement-Déchets p.22-25
- CCAS p.26-28
- Association Foncière Pastorale p.28
- **LE POINT SUR QUELQUES DOSSIERS** ..... p 29
- **LE PLAN LOCAL D'URBANISME** p.30-34
- **LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE** p.35
- **FORÊT COMMUNALE** ..... p. 36
- **QUELLE EAU BUVEZ-VOUS** p.37
- **ENVIRONNEMENT** ..... p. 38-39
- **LE SIRTOMM** p.40-41
- **L'INTERCOMMUNALITÉ** p.42

LES ASSOCIATIONS

- Section locale des Anciens Combattants p.43
- Cheval notre Passion p.44
- Club sportif la Ruaz p.45
- Echo des montagnes p.46
- ACCA p.46
- Union Bouliste p.47

LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin municipal retraçant le bilan de l'année 2013 est donc le dernier couvrant les actions de ce mandat.

Précédemment, le bulletin ne paraissait pas durant l'année qui élisait la nouvelle assemblée municipale. Il nous a semblé utile de vous rendre compte de ces derniers mois de gestion communale assurant ainsi la continuité avec le nouveau mandat qui s'amorce puisque vous avez accordé votre confiance à notre nouvelle équipe.

C'est toujours un plaisir et un bonheur pour moi de vous présenter à toutes et tous mes vœux et ceux du conseil municipal, et de saluer ainsi une nouvelle année, 2014, avec ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets, individuels et collectifs :

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, à vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre commune, avec une pensée particulière pour ceux qui sont le plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude.

Bienvenue aux nouvelles familles, aux nouveau-nés de 2013 et aux couples qui se sont unis à Ste Marie. Bienvenue aux nouveaux enseignants, et également au nouveau prêtre de la paroisse Ste Madeleine, le père André SINGA qui nous vient de Centrafrique après le départ du père Durieux auquel nous souhaitons une bonne retraite.

Malheureusement notre commune a connu son lot de tristesses avec les décès qui sont venus endeuiller certaines familles de Ste Marie. Parmi ceux-ci, je voudrais évoquer la disparition d'une élue : Marie Thérèse dont chacun connaissait la qualité rare, faite de courage et de dévouement à la cause publique. C'est dur de perdre un élu en exercice, malheureusement c'est la 2ème fois pour notre conseil municipal. C'est dur pour la municipalité et c'est aussi une grande perte pour notre commune. Je voudrais dire ici la douleur que nous a causée son départ courant mai en laissant un grand vide.

Je vais continuer mon propos non par une mais plusieurs inquiétudes :

- Inquiétudes face à la poursuite de la réforme territoriale et au sort réservé aux communes dans les années à venir. La commune doit être respectée, elle doit rester et ne doit pas être cantonnée dans la mise en œuvre d'orientations décidées sans elle. Le maire a un rôle particulier et reste l'élu préféré des Français car il au cœur de la vie locale, proche des citoyens.
- Inquiétudes quant à la situation financière de nos communes. Après la réforme de la taxe professionnelle, le gel puis la baisse des dotations, nous constatons une destruction de nos moyens qui s'accompagne d'une augmentation des charges. Les recettes stagnent alors que les besoins et attentes de nos populations n'ont jamais été aussi forts. De même il sera de plus en plus difficile de préserver l'investissement local qui est indispensable à la bonne santé économique de notre territoire, l'Etat doit diminuer ses contraintes sur les collectivités car les communes ont des projets indispensables qui permettent de soutenir l'économie locale, de créer du travail et donc de maintenir l'emploi dans les entreprises.

  D'autres actualités nous interrogent comme le redécoupage ou la suppression des cantons. Notre petit canton mais pas si petit que ça..., serait rattaché avec St Jean de Maurienne, autant dire qu'il sera noyé. Malheureusement une fois de plus les élus locaux n'on pas été concertés.

- Inquiétudes pour certaines entreprises de la vallée : je vais citer pour notre canton Chapel/ ex Spirel, qui est reconduite en redressement judiciaire et pourrait fermer si aucun repreneur n'est trouvé. Chapel Industrie et Somfy sont les grands responsables de la situation actuelle de l'entreprise. Ils n'ont pas tenu leurs engagements et ont menti aux pouvoirs publics ainsi qu'aux salariés.

Egalement les difficultés chez Gate France et Métal Temple.

- Par contre, les choses se sont arrangées pour d'autres entreprises, et je pense notamment à l'ex usine Péchiney devenu désormais Trimet après la vente par Rio Tinto. J'ai envie de dire… quand on veut, on peut. Ayons conscience de cette chance de pouvoir conserver cette unité sur le territoire. Cela n'aurait jamais pu se concrétiser si le gouvernement n'avait pas activement participé aux négociations. Il faut se rappeler qu'une fermeture aurait pu être annoncée fin 2013. C'est donc un joli cadeau de noël et une grande satisfaction pour toute la vallée.
  Le repreneur Trimet est une entreprise à taille humaine, attaché à l'outil industriel et au caractère familial. De plus l'entrée de l'entreprise EDF au capital rassure.

Le conseil municipal ne reste pas indifférent et se bat pour la défense de nos de emplois en Maurienne afin de conserver la jeunesse au pays. Il apporte tout son soutien aux salariés de toutes ces entreprises frappées.

De même **la réforme des rythmes scolaires**, une réforme de plus pour l'école. En espérant que cette dernière soit la bonne, en tout cas celle qui va enfin dans l'intérêt de l'enfant.
Malheureusement c'est une réforme en plus à la charge des communes, pourtant l'Etat doit pourvoir à l'éducation de sa jeunesse et non les collectivités locales. En ce qui nous concerne, nous avons considéré cette réforme trop précipitée pour une application dès septembre 2013, et nous l'avons reporté à la rentrée 2014 comme les autres communes du canton.
Néanmoins, plusieurs réunions de travail organisées au niveau cantonal permettent de faire avancer le dossier en collaboration avec l'inspection, les enseignants et les associations qui ont pris part au projet.

Je vais maintenant passer au **bilan de 2013**. Une année riche en évènements et surtout en travail, d'abord par tout le personnel des services communaux qui a accompli un travail considérable dans tous les domaines et que je remercie sincèrement, aidé pendant la période estivale par une vingtaine de stagiaires. Mais aussi le travail réalisé par les élus, et je tiens à remercier particulièrement mes adjoints et tous les conseillers municipaux qui prennent à cœur leur fonction, par leur présence assidue. Ils peuvent être satisfaits de leur implication sur des chantiers importants qui aboutissent enfin et qui vont marquer notre commune. Je ne voudrais pas oublier dans mes remerciements les membres des commissions communales, les bénévoles de la bibliothèque, tous ceux qui à des titres divers collaborent et participent à l'action municipale pour le développement de Ste Marie, comme les acteurs économiques.

Et bien évidemment, elles sont essentielles à la commune, les associations et leurs bénévoles qui sacrifient une bonne part de leur temps pour nous offrir de nombreux loisirs. Les associations animent notre commune et par leur dynamisme, elles contribuent à son rayonnement dans l'intérêt de toujours mieux vivre ensemble.

Je vous encourage à participer activement aux différentes manifestations qu'elles proposent car c'est le meilleur des remerciements que vous pourriez adresser à ces bonnes volontés.

Tous ensemble, faisons de Ste Marie une commune attrayante…

Un grand merci également aux différents partenaires des services de l'Etat, du Département et de la Région et tous les autres organismes avec lesquels nous sommes en relation quasi permanente. Ils sont une aide très précieuse et indispensable dans l'avancement de nos projets.

Vous allez pouvoir retrouver dans les pages suivantes **les principales réalisations de l'année 2013**.
La priorité était de finaliser les chantiers entrepris en 2012, plusieurs projets essentiels ont été concrétisés :

- L'installation de la station d'assainissement
- La finalisation du renforcement et du bouclage de l'alimentation électrique de la commune
- La 2ème tranche et la finalisation de la réfection de la route du Mont-d'en-Bas avec aménagement de sécurité, renouvellement des canalisations d'eau potable et enfouissement des réseaux secs.

Les moments forts qui ont marqué la vie communale :

- L'ouverture de la 5ème classe, possible avec un effectif de 120 élèves à la rentrée et grâce à la capacité d'accueil du nouveau groupe scolaire. Ce qui prouve que notre commune est toujours plus attractive et accueillante.

Notre école a poursuivi son travail sur le projet de la biodiversité et a obtenu pour la 2ème année la certification et le label éco-école. Toutes nos félicitations et bel exemple de sensibilisation de nos jeunes au respect de l'environnement et à l'écologie.

- L'inauguration des travaux d'aménagement et de sécurité dans la zone d'activité pour le plus grand plaisir des usagers qui peuvent se déplacer en toute sécurité.
- Le départ d'Eugène, agent technique contractuel, qui a fait valoir ses droits à la retraite depuis novembre. Un grand merci pour tout le travail accompli au service de notre commune.
- Le recrutement de Déborah depuis le 1er septembre en contrat emploi avenir, pour 3 ans et pris en charge à 75% par l'état.

Bonne lecture à tous

<u>A l'honneur en 2013</u> :

En fin de chaque cérémonie des vœux, nous avons pris l'habitude de mettre à l'honneur des personnes qui se sont distinguées durant l'année écoulée. Cette année nous souhaitons récompenser les musiciens de notre fanfare '' l'Echo des Montagnes''. Je voulais les féliciter, car ils ont été sélectionnés parmi une centaine de musiciens des cliques départementales des sapeurs-pompiers de la Savoie afin de participer à la journée nationale du souvenir des sapeurs-pompiers sous l'Arc de Triomphe en présence du ministre de l'intérieur Manuel VALLS. Ils ont ainsi défilé sur les Champs Elysées au mois de juillet. Ils ont eu l'honneur de représenter notre Maurienne. Ce n'est pas passé inaperçu et ce fut certainement pour eux un 14 juillet avant l'heure.

Puis ils ont récidivé en fin d'année avec leur participation au défilé du congrès national des sapeurs-pompiers à Chambéry lors de la venue de François HOLLANDE.

Toutes nos félicitations, ils peuvent être fiers et nous sommes également fiers d'eux.
Ils méritaient bien cet hommage et je souhaitais encore les remercier pour l'ensemble des belles prestations musicales qu'ils nous offrent depuis que leur siège est sur la commune.

Philippe GIRARD

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Téléphone : **04 79 56 22 35**
Fax : 04 79 56 22 76
E-mail : mairie@stemariedecuines.com

Ouverture au public :
le lundi et le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30,
le vendredi de 14h à18h

Accueil téléphonique :
tous les jours sauf le mercredi après-midi et le jeudi après-midi
(un répondeur enregistre les messages)

Rendez-vous avec Monsieur le Maire :
le lundi et le mercredi de 18h à 20h,
le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30

Site internet : www.stemariedecuines.fr
pour s'informer, télécharger des documents et dialoguer avec les élus

Carte nationale d'identité (CNI)
A partir du 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures va passer de 10 à 15 ans.

Cette mesure sera applicable aux nouvelles CNI fabriquées à partir du 1er janvier 2014, mais également aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures en cours de validité au 1er janvier 2014, c'est à dire aux CNI sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour cette 2ème catégorie de CNI, la prolongation de la durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés. En effet, la date de validité inscrite sur le titre n'aura pas besoin d'être modifiée pour que la validité soit prolongée de 5 ans.

Les CNI délivrées à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans.

RÉGIE ÉLECTRIQUE

Permanences en Mairie :
le lundi de 8 h 30 à 11 h 30
et le vendredi de 14h à 18h

Rendez- vous avec le Directeur M. VILLEMIN :
le jeudi en Mairie

Pour tout problème technique :
Astreinte EDF : 09 72 67 50 73 (24h/24 et 7j/7)

Rappel : possibilité de régler ses factures d'électricité par prélèvement à l'échéance ou prélèvement mensuel.

GDF SUEZ

Urgence Sécurité Gaz :
appeler GrDF : 0 800 47 33 33
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour le raccordement au gaz naturel :
appeler GrDF : 0 810 224 000
(prix d'un appel local)

Si vous avez un contrat **de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France Dolce Vita :**
09 69 324 324 (appel non surtaxé)
ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

ARCHITECTE CONSEIL

M. CAIRE : prendre rendez-vous en Mairie pour consultation **(2ème jeudi de chaque mois)**

O.N.F

M. Gilles GUILLERMAND :
contact 04 79 56 37 65

SERVICES À LA POPULATION

SANTE

Médecins
St Etienne de Cuines :
Dr Lacoste : 04.79.56.24.15
La Chambre :
Dr Deléglise : 04.79.56.20.02
Dr Emin : 04.79.56.30.24
Dr Landelle : 04.79.56.20.95
Dr Sert : 04.79.59.46.19

Maison médicale centre hospitalier de St Jean :
Tel : 15 du lundi au vendredi de 20h à minuit
le samedi de 13h à minuit
dimanches et fêtes de 8h à minuit

Dentistes
St Etienne de Cuines : Dr Emin : 04.79.56.32.30
La Chambre : Dr Mille : 04.79.56.23.10

Infirmiers
St Etienne de Cuines : 04.79.20.54.09
La Chambre : 04.79.59.43.56

JEUNESSE

DECLICC : 04.79.56.35.06 ou 09.79.51.94.69
Association et centre social gérant la politique enfance et jeunesse sur le canton, proposant des activités pendant les vacances

Cantine scolaire : pour les écoles de Ste Marie et de St Etienne en 2013

Espace Ado (ancienne école) :
pour les 9 à 15ans de Ste Marie et St Etienne
Voir les dates d'ouverture
sur www.declicc.net

HALTE GARDERIE INTERCOMMUN.
Antenne de St Etienne de Cuines :
04.79.56.27.78

URGENCES

Samu : 15
Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques) :
114 par sms ou fax

Pompiers :
18 ou 112 à partir d'un mobile

Défibrillateur cardiaque :
il est situé à l'extérieur de la Mairie, il peut nous sauver la vie, il faut donc en prendre soin. Dans tous nos bâtiments publics, une affiche précise cet emplacement.

FAMILLE

ADMR du canton de La Chambre :
04.79.56.33.01
Association proposant des aides à la personne, portage de repas, téléassistance et des services de soins infirmiers à domicile S.S.I.A.D (04.79.96.12.71)

LOISIRS

Bibliothèque :
Elle est ouverte pour tous, le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h30 (le jeudi seulement en juillet et août)
L'accès est libre et gratuit.

Madeleine LAPERROUSE

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Dans les lieux publics : aires de loisirs et bâtiments communaux

De nombreux riverains se plaignent du bruit après 22h au niveau de ces espaces, de la présence de déchets (papiers, bouteilles en plastique, canettes...) parfois dangereux (tessons de bouteilles etc...) qui polluent les aires de jeux.
Respectons et faisons respecter ces lieux de rencontre pour qu'ils restent agréables pour tous.

Dorénavant lors de la location de nos salles, les locataires signeront lors de l'établissement d'un contrat, une charte du bien vivre ensemble les responsabilisant sur ces problèmes. Le but n'est pas de sanctionner mais de faire prendre conscience de la gêne qui peut être occasionnée.

Sur nos voies de circulation : voici les dernières indications données par le radar pédagogique

La sécurité de nos voies est la première préoccupation des habitants. Le but est de recenser les zones les plus dangereuses afin de les sécuriser. On ne peut pas intervenir sur toute la longueur de voirie, (la route de l'Aura s'étend sur près de 3 km) pour des raisons financières et pour un confort de circulation.

Il est fait appel au civisme de chacun en respectant simplement le code de la route.

Durant l'année 2013, le radar a été placé :

- Route de l'Aura secteur de la Cour du 5 au 24 mars : secteur 1 dans le tableau
- Route de l'Aura près du four des Champagnes du 6 au 26 juin : secteur 2
- Route de la Mairie (en direction de la Mairie) du 7 au 25 août : secteur 3
- Route de l'Aura près de l'intersection avec la route de la Mairie du 28 octobre au 14 novembre : secteur 4

SECTEURS CONCERNES	1 : LA COUR	2 : FOUR	3 : MAIRIE	4 : AURA
Nombre de passages enregistrés et vitesse moyenne enregistrée	8792 51km/h	7923 49km/h	4634 42km/h	9365 31km/h
Nombre de passages à plus de 50km/h, soit % de véhicules en excès de vitesse	4544 51,7%	3725 47%	1022 22,1%	631 6,7%

REPARTITION DES EXCES DE VITESSE :				
Nombre de véhicules roulant à une vitesse comprise entre 50 et 60 km/h	2987	2603	795	546
Nombre de véhicules roulant à une vitesse comprise entre 60 et 70 km/h	1150	904	193	60
Nombre de véhicules roulant à une vitesse comprise entre 70 et 80 km/h	269	158	25	19
Nombre de véhicules roulant à une vitesse comprise entre 80 et 90 km/h	108	42	7	6
Nombre de véhicules roulant à une vitesse comprise entre 90 et 100 km/h	27	15	2	0
Nombre de véhicules roulant à une vitesse supérieure à 100km/h	3	3	0	0

Nous constatons que la majorité des conducteurs respectent les limitations de vitesse, mais certains secteurs sont encore franchis à des vitesses beaucoup trop grandes, par quelques véhicules.

Permis de conduire et récupération de points :

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder à leur solde de points via le site www.telepoints.info

Des stages de récupération de points sont organisés régulièrement à proximité de Ste Marie.

L'accès direct, en temps réel aux places de ces stages est désormais possible grâce au lien suivant :
http://www.permisapoints.fr/stage-recuperation-points-sainte-marie-de-cuines-73130-proche.html

Chez nous :

Utilisons nos outils et tondeuses aux heures préconisées :

- du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le dimanche et les jours fériés de 9h à 11h

Apportons nos déchets verts et autres en déchèteries :

- A La Chambre, du lundi au samedi de 9h à 12h sauf le vendredi de 15h à 18h
- A St Etienne de Cuines, le lundi et le mercredi de 15h à 18h (14h à 17h en hiver) et le samedi de 13h à 16h.

Surveillons nos animaux de compagnie, la divagation de chiens est interdite sous peine d'amendes. De nombreuses plaintes parviennent en Mairie.
Les propriétaires doivent les promener loin des habitations et des pelouses, aires de jeux pour les enfants et de travail pour les employés municipaux.
Les chats errants peuvent être pris en charge par l'association Régul'Matous. Vous pouvez **la contacter** : Téléphone : 04 79 59 82 44.
Service mail « Chats perdus » : regulmatous@hotmail.fr.

Madeleine LAPERROUSE

ÉTAT CIVIL 2013

NAISSANCES

- Le 27 janvier :
  Julien Raymond Camille ZOELLER
  à St Jean de Maurienne
- Le 18 février :
  Tressia SBRIZZI à St Jean de Maurienne
- Le 14 mars :
  Siena Marie PERINET à St Jean de Maurienne
- Le 20 avril :
  Calvin René Nicolas COHENDET
  à St Jean de Maurienne
- Le 12 mai :
  Chloé Sandrine Emilia Valérie Martine
  FERREIRA COSTA à St Jean de Maurienne
- Le 08 juillet :
  Louise FEAZ à St Jean de Maurienne
- Le 06 août :
  Elio Laurent Nicolas CHAIGNEAU LEMAGNAN
  à St Martin d'Hères
- Le 23 septembre :
  Iris TRUCHET à St Jean de Maurienne
- Le 13 novembre :
  Léo Philippe Désiré NORAZ à St Jean de Maurienne
- Le 23 novembre :
  Jean Baptiste Julien Henri GAUTRON à Chambéry
- Le 30 novembre :
  Sohan Enrico TANGUY à St Jean de Maurienne
- Le 05 décembre :
  Angeline Fleur LEMAITRE à St Jean de Maurienne

MARIAGES

- Le 23 mars :
  Isabelle CONSTANTIN-BLANC
  et Jean-Luc BARREL
- Le 10 août :
  Frédérique Andrée Jacqueline PETILLION
  et Marcel THIAFFEY
- Le 24 août :
  Mélanie VALBUENA
  et Grégory André Christian MALLET

DÉCÈS

- Le 29 janvier :
  Gisèle Alice Henriette VARRY veuve CHAMIOT
- Le 20 février :
  Christian Marcel Marie AUDIBERT
- Le 15 mars :
  Patrick Bernard DESCHANEL
- Le 18 mars :
  Aline CUINAT-GUERRAZ épouse MICLOT
- Le 18 mai :
  Marie-Thérèse LAROCHETTE épouse COMBET
- Le 29 septembre :
  Alexandre CLAVEL

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

FONCTIONNEMENT

Dépenses ..... €

1 Charges à caractère général 349 409,32
2 Charges de personnel et frais assimilés... 350 655,49
3 Autres charges de gestion courante..... 55 399,45
4 Charges financières 93 373,37
5 Charges exceptionnelles 135,00
6 Opérations d'ordre de transfert entre sections 133 004,33
7 Atténuations de produits (FPIC)..... 27 620,00

Total dépenses 1 009 596,96

Recettes ..... €

1 Produits de services du domaine et ventes diverses..... 28 152,26
2 Dotations, subventions et participations .. 99 725,43
3 Impôts et taxes..... 619 503,66
4 Autres produits de gestion courante..... 238 979,76
5 Produits exceptionnels..... 214 653,17
6 Remboursement de charges..... 22 596,16
7 Produits financiers..... 233,32

Total recettes..... 1 223 843,76

Excédent de clôture.....214 246,80

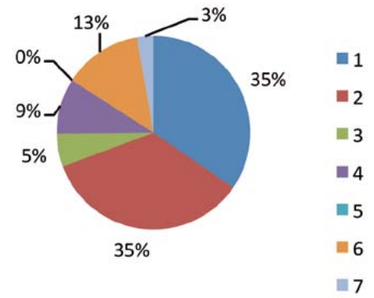

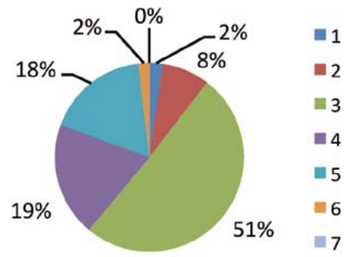

INVESTISSEMENT

Dépenses ..... €

1 Emprunts et dettes assimilées..... 192 630,11
2 Opérations d'équipement 299 688,19

Total dépenses 492 318,30

Recettes ..... €

1 Dotations, fonds divers et réserves 260 200,36
2 Subventions d'investissement 15 906,91
4 Opérations d'ordre de transfert entre sections..... 133 004,33
5 autres recettes d'investissement .....

Total recettes..... 409 111,60

Déficit de clôture..... - 83 206,70

Deficit d'investissement reporté ..... - 419 473,75

Déficit cumulé ..... - 502 680,45

Résultat global : Excédent ..... €

TOTAL 131 040,10

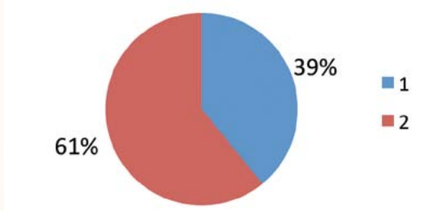

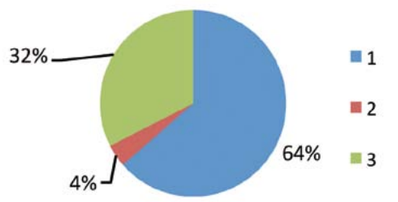

«Des efforts sur la maitrise du budget ont été réalisés pour réduire nos dépenses de fonctionnement. Mais nous avons dû faire face à des dépenses imprévues (problèmes à la chaufferie bois, et certains de nos matériels techniques). Malgré tout, avec des recettes en baisse, notamment l'attribution de compensation de l'intercommunalité suite à l'augmentation du potentiel fiscal de la commune, et la diminution des dotations de l'Etat, nous dégageons encore un excédent de fonctionnement intéressant de 214.246 € qui sera capitalisé en 2014 pour l'investissement et qui conforte notre capacité d'autofinancement.

La section investissement a été principalement pénalisée par les recettes attendues sur les terrains proches du groupe scolaire qui n'ont pas été vendus ainsi que sur des terrains dans la zone d'activités, également par la subvention non versée pour les travaux d'aménagement de la voirie du Mont. Nous retrouverons ces recettes au budget 2014.

Le résultat global des 2 sections fonctionnement et investissement est excédentaire de 131 040,10 €.»

COMMISSION FINANCES

Membres : P. GIRARD, C. BERARD, G. BORDON, M. LAPERROUSE, I. BORGHART.

BUDGET PRIMITIF 2014 DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT

Dépenses ..... €

1 Charges à caractère général 355 850,00
2 Charges de personnel et frais assimilés .. 361 700,00
3 Autres charges de gestion courante..... 52 400,00
4 Charges financières 93 000,00
5 Attenuations de produits..... 30 000,00
6 Virement à la section investissement..... 201 569,00
7 Opérations d'ordre de transfert 3 455,00

Total dépenses 1 097 974,00

Recettes ..... €

1 Produits de services du domaine et ventes diverses..... 58 469,00
2 Dotations, subventions, participations 98 135,00
3 Impôts et taxes..... 672 870,00
4 Autres produits de gestion courante..... 258 300,00
5 Remboursement de charges..... 10 000,00

Total recettes..... 1 097 774,00

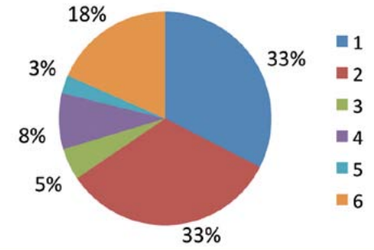

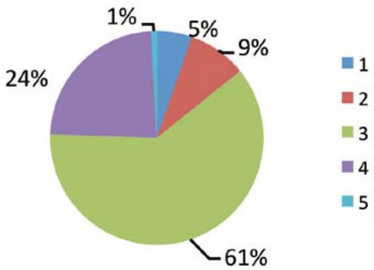

INVESTISSEMENT

Dépenses ..... €

1 Emprunts et dettes assimilées..... 200 005,00
2 Opérations d'équipement 81 650,00
3 Immobilisations incorporelles..... 3 000,00
4 Déficit d'investissement reporté..... 503 000,00

Total dépenses 787 655,00

Recettes ..... €

1 Dotations, fonds divers et réserves 248 246,00
2 Subventions d'investissement 39 530,00
3 Virement de section fonctionnement..... 201 369,00
4 Produits de cession 295 055,00
5 Opérations d'ordre de transfert entre sections..... 3 455,00
6 Emprunts et dettes assimilés..... 0,00

Total recettes..... 787 655,00

Résultat global : Equilibre..... €

TOTAL 1 884 429,00

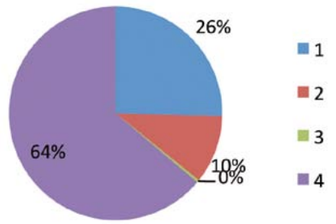

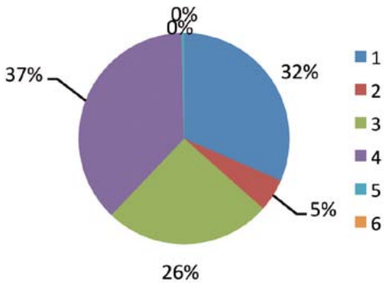

«Le budget 2014 a été examiné lors de la réunion de la commission ''Finances" du 20 février et de la réunion municipalité du 14 avril. Il a été voté en conseil lors de la séance du 28 avril 2014,
En investissement : Le budget est équilibré en investissement. Il est forcément plus réduit cette année au vu des investissements des années précédentes. Notre volonté est de trouver des recettes pour combler le déficit.
En fonctionnement : Le budget est équilibré en fonctionnement avec le virement à la section d'investissement de 201 369 €. Cette année encore nous avons cherché à limiter nos dépenses,»

COMMISSION VOIRIE ET BÂTIMENTS PUBLICS

Membres élus : P. GIRARD, C. BERARD, S. ANDRE, F. COMBET, D. MARTIN-FARDON
Membres extérieurs : P. BOITARD, R. ROUGE, A.TARIN, J. VENERA

A) VOIRIE COMMUNALE

Cette année aura vu les efforts de réfection de la voirie, avec un budget limité, se porter sur la fin des chantiers en cours et l'entretien des voies communales envisagé dans l'exercice 2012 et réalisé en 2013 :

1.La deuxième tranche des travaux voirie du Mont-d'en-Bas :

Ils ont été réceptionnés le 26 Juillet 2013. Le coût de cette tranche englobant l'éclairage public et l'implantation d'une citerne incendie s'est élevé à 188 133 €.
Nous ne recevrons hélas, aucun subventionnement des organismes publics pour l'ensemble de ces travaux, bien que nous soyons éligibles.

Pour la partie emprise foncière, les documents d'arpentage sont en cours d'élaboration par le cabinet «GEARC» et les régularisations par actes administratifs pourront avoir lieu dès le début de l'année 2014.

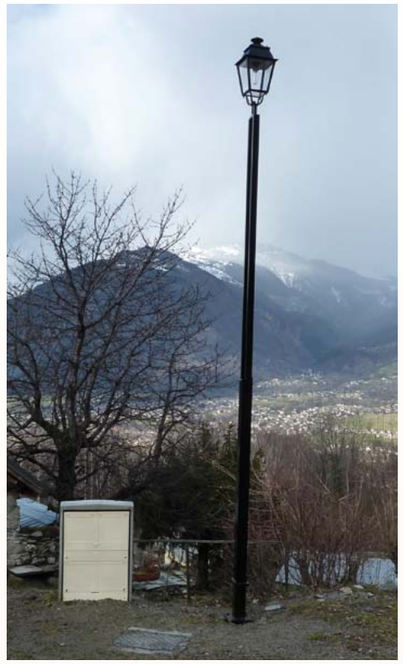

Eclairage public :
grâce à un poteau électrique articulé

Un petit retard dû à l'intervention tardive de FRANCE TELECOM pour le raccordement et la dépose des lignes téléphoniques nous a contraints à repousser l'inauguration du chantier au 24 Janvier 2014.La réalisation de ces travaux met désormais à la disposition de la population du hameau des aménagements regroupant à la fois un aspect sécuritaire et environnemental des lieux en lui redonnant une certaine aisance et un certain cachet ce qui facilite et encourage la vie dans ce secteur.

Aménagement de la place
autour du bassin

2.Les autres travaux :

Création d'un accès piéton sécurisé dans la zone d'activité

Les travaux d'entretien, d'embellissement, d'éclairage public et de réfection des voies publiques sur cet exercice 2014 ont mobilisé un budget de : 44 555 €, se décomposant comme il suit :

- l'éclairage public pour une somme de : 7 744 € (Il est à noter de nombreuses interventions, consécutives à des détériorations par vandalisme sur des matériels d'éclairage.)
- les réparations et mises en place des illuminations de Noël se sont élevées à : 6 907 €
- les travaux d'entretien de voirie s'élevant à : 26 164 €
- les travaux de la RD 927 et de la VC 8, réalisés dans le cadre de l'intercommunalité ont été réceptionnés le 5 Juillet 2013.

B) LES BATIMENTS PUBLICS

Plusieurs interventions, indispensables au bon fonctionnement de nos installations ont été engagées. L'engagement financier budgétaire s'est élevé à la somme de : 8 280 €.
En investissement, l'essentiel des dépenses a concerné la mise en conformité de la chaudière du bâtiment de la bibliothèque et du circuit de chaleur de la chaufferie principale, pour un montant de : 6160 €.

Pour répondre aux normes de sécurité de la salle de la Pallud, nous avons installé des stores sur le vitrage de la face nord de l'édifice, pour une somme de : 1 465 €

Suite aux rapports de notre organisme de contrôle « SOCOTEC », pour répondre aux suivis des normes en constantes évolutions, il est également à prévoir des travaux de mise en sécurité de nos bâtiments recevant du public.

Il faudra, dès la budgétisation 2014, se préoccuper de favoriser l'accès à nos bâtiments communaux, afin de répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite. Ce programme de travail devrait en principe s'élaborer au mieux avant la loi de programmation 2015.

Pour ce qui est de la partie investissements, il nous reste à solder les dernières factures de la construction du groupe scolaire et nous avons pourvu à quelques aménagements complémentaires, pour une somme de : 4 434 € sur l'exercice 2013.

Incivilités diverses..

Nous devons une fois de plus déplorer des situations de vandalisme sur le bâtiment de la salle polyvalente, où nous devrons effectuer prochainement le remplacement de **sept vitrages détériorés à hauteur de : 1668 €.** Inutile de préciser que ce coût grève le budget de la communauté.

… le groupe scolaire tout neuf et malheureusement vandalisé :

Après les détériorations déjà constatées sur la façade de l'entrée (qui feront l'objet de réparations à hauteur de **3 465 €** en rénovation peinture), nous avons dû procéder au changement de plusieurs vitrages détruits (pour un montant de **792 €**).
Nous déplorons des jets de pierre répétés sur le toit recouvert de tôles en zinc, nettoyé régulièrement par nos employés, le support à vélo arraché.

Nous demandons aux adultes de responsabiliser leurs enfants afin qu'ils soient de respectueux et ardents défenseurs de leur école, car nous rappelons que cet établissement remarquable construit depuis deux ans à peine, a coûté près de 2 millions d'euros. Ces dégradations sont intolérables et coûtent encore à la communauté.

Claude BERARD

COMMISSION
LA RÉGIE ÉLECTRIQUE

Membres élus :
P. GIRARD, G. BORDON, D. MARTIN-FARDON, D. QUEZEL-GUERRAZ, M. VINIT.
Membres extérieurs : B DARVE, G. GIRARD, D. PERINET, J. QUEZEL
Directeur des régies du Canton : B. VILLEMIN

La vie de la régie municipale d'électricité

1. Bouclage et de sécurisation du réseau HTA :

En 2013, la dernière tranche du bouclage a été réalisée avec la mise en service du nouveau poste du chef lieu et la démolition de l'ancien poste cabine haute.
La mise en service de ce nouveau poste a généré de nombreux dysfonctionnements sur les 3 départs concernant l'éclairage public. Nous ne pouvons que regretter ces incidents dus à un mauvais calibrage des protections sur ces lignes. Nous nous excusons encore auprès des habitants pour la gêne occasionnée sur certains secteurs de la commune.
Le cout global du bouclage et de la sécurisation de notre réseau HTA qui à été réalisé sur 4 exercices (2010 à 2013) s'élève à **385 858 €** hors taxes.

Inauguration du nouveau poste du chef-lieu le 24 janvier 2014

2. Travaux d'enfouissement des réseaux sur la route du Mont d'en bas :

L'année 2013 a vu la réalisation de la deuxième et dernière tranche des travaux électriques sur la route du Mont d'en bas avec le câblage et les branchements aux différents riverains. L'alimentation aérienne basse tension entre le Mont d'en haut et le Mont d'en bas a été mise aux normes avec notamment le remplacement des fils nus par un câble torsadé. Une partie de cette ligne a fait l'objet d'un enfouissement.
Pour l'ensemble de ces travaux le Fond d'Amortissement des Charges d'Electricité (FACE) nous a accordé une subvention de **23 800 €**.

Le cout global des travaux électriques sur le secteur s'élève à **73 300 €** hors taxes (hors subvention).

Le compte administratif 2013 de la régie

1.Section de Fonctionnement :

- Dépenses de Fonctionnement : 477 061,25 €
- Recettes de Fonctionnement : 617 695,15 €

] soit un excédent sur l'exercice de 140 633,90 €

Au 1er janvier 2013, l'excédent de fonctionnement était de 127 665,40 €, ce qui porte l'excédent de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2013 à 268 299,30 €.

2.Section d'Investissement:

- Dépenses d'investissement : 250 772,04 €
- Recettes d'investissement : 69 164,13 €

] soit un déficit sur l'exercice de 181 607,91 €

Au 1er janvier 2013, l'excédent d'investissement était de 190 094,09 €, ce qui porte l'excédent d'investissement cumulé au 31 décembre 2013 à 8 486,18 €.

3.Compte Administratif global au 31 décembre 2013 :

Au 31 décembre 2013, le Compte Administratif global de la Régie Electrique est en excédent de : **276 785,48 €**

Le personnel communal

1.Stagiaires pour les mois de juillet et août

Durant l'été 2013 et comme les années précédentes, afin de répondre à nos besoins saisonniers, nous avons embauché 19 jeunes de 16 à 18 ans sur une période de deux semaines.
Les demandes de stage d'été sont de plus en plus nombreuses chaque année et outre l'aspect financier, nous avons de plus en plus de difficulté à assurer un encadrement efficace. Pour des raisons de sécurité nous sommes dans l'obligation de limiter le nombre de stagiaires et pour ce faire à partir de 2014 les jeunes ne pourront travailler qu'un seul été au lieu de deux précédemment.

2. Emploi d'avenir

Depuis le 1er septembre 2013 **Déborah Schneider** est embauchée au sein de notre commune en contrat **Emploi d'Avenir** pour une durée de 3 ans. Pour ce type d'emploi, la collectivité bénéficie d'une aide de l'état à hauteur de 75 % de la rémunération (SMIC) ainsi qu'une exonération des cotisations patronales (sécurité sociale, allocations familiales, taxe sur les salaires, taxe d'apprentissage et participation à l'effort de construction…)
En contrepartie de ces avantages, l'employeur doit encadrer, suivre la personne recrutée et lui assurer la formation nécessaire à sa professionnalisation.

3.Départ à la retraite

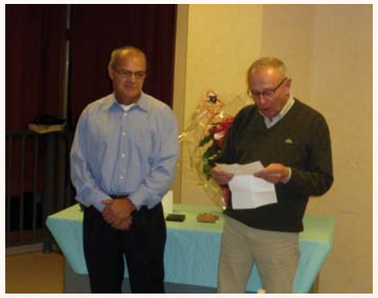

Le 1er novembre 2013 **Eugène Schneider** a fait valoir ses droits pour une retraite bien méritée.

Après une très longue carrière passée principalement dans les travaux publics Eugène a été embauché en 2008 dans notre commune en contrat à durée déterminée et à temps partiel. Nous avons tous apprécié Eugène pour sa gentillesse et pour son sérieux dans son travail. Malgré ses handicaps liés à des problèmes de santé, il a toujours accepté sans rechigner ni jamais se plaindre les tâches qui lui étaient confiées. Au contraire, il fallait parfois lui demander de se ménager notamment lors des périodes de grandes chaleurs. Dernièrement Eugène a fait face à la maladie avec un courage inouï. C'est cette force de caractère qui lui a permis de tenir et de vaincre.

Toute l'équipe municipale lui souhaite une longue et heureuse retraite entouré de son épouse Noëlle, de sa famille et de ses petits enfants.

Gérard BORDON

COMMISSION ÉDUCATION

Membres élus :P. GIRARD, C. BERARD, I. BORGHART, M.T. COMBET, V. MONTANIER.
Membres extérieurs : F. BOZON-VIAILLE, C. BROUZE, V. GIRARD, B. LEBUHAN, X. PRUVOT, L. SORRENTINO

Juin 2013 : les écoliers ont découvert la Maison des enfants d'Izieu

Dans le cadre du devoir de mémoire organisé par le ''Souvenir Français'', les élèves de CM1-CM2 entourés de leurs enseignants, quelques parents et une élue, se sont rendus à la Maison d'Izieu, où avaient été recueillis et cachés de nombreux enfants juifs durant la dernière guerre.
Les écoliers se sont recueillis devant la stèle rappelant les noms des 44 enfants et de leurs maîtres raflés par les nazis en avril 1944 et envoyés dans les camps de la mort. Puis ils ont visité la Maison et le musée – mémorial, impressionnés par le récit de la tragédie vécue par les innocentes victimes dont certaines avaient leur âge.

2 Juillet : Mme Gachet quitte notre école

Collègues, élus, Mme Cuinat-Guerraz DDEN et Lucie notre secrétaire, l'entourent autour d'un verre de l'amitié et lui souhaitent bonne chance pour sa nouvelle affectation.

Septembre 2013 : la rentrée avec une 5ème classe et 2 nouveaux enseignants :

Avec un effectif passé de 101 à 119 élèves, la création de la 5ème classe était attendue, les locaux du groupe scolaire s'y prêtant à merveille. Le matériel et le mobilier ont été installés par les employés pour que tout soit opérationnel le jour j et offrir aux écoliers des conditions de travail optimales. Bienvenue aux nouveaux enseignants : Mme DAMINATO et M. TOURY venus compléter l'équipe pédagogique. Ils auront respectivement en charge les classes CP/CE1 et CM1/CM2 composée chacune de 24 élèves.
La classe de CE2/CM1 de Mme JUFFET en compte 23.

Pour la maternelle :
24 élèves en Petite et Moyenne Sections encadrés par Mme ANDRE
24 élèves en Moyenne et Grande Sections encadrés par Mme MOLLARD.
Afin de satisfaire la demande des parents, le service d'accueil périscolaire des enfants est reconduit le matin dès 7h30 et le soir de 16h30 à 18h15. Il se tiendra sous la responsabilité de l'association DECLICC.

Eco-école

Le projet est renouvelé pour la 3ème année, le thème retenu est ''l'eau''. Les élèves ont créé l'éco-code au cours de l'atelier ''Poésie''. La mare initialement installée dans l'enceinte de l'école a été détruite à la demande de la directrice suite aux plaintes des riverains incommodés par le chant des grenouilles. Le projet est toujours d'actualité dans un autre emplacement de la commune.

Le budget :

En vertu des contraintes budgétaires, nous accordons une attention toute particulière au fonctionnement de notre groupe scolaire pour ce faire, un budget global de 18 000 € a été attribué en 2013 : 9 000 € pour les fournitures scolaires et 9 000 € pour le transport scolaire.

Le transport scolaire :

Afin de le sécuriser davantage, les points de ramassage ont fait l'objet d'une campagne de marquage au sol. Nous incitons de nouveau les parents à utiliser ce service afin de limiter le flux de voitures à proximité de l'école pour la sécurité des enfants.

Les nouveaux rythmes scolaires et leur mise en place :

La durée hebdomadaire d'enseignement est inchangée : 24 h mais réparties en 9 demi-journées (1/2 journée le Mercredi matin) pour alléger la journée d'enseignement. Il faut ajouter 1h hebdomadaire d'Activités Pédagogiques Complémentaires ou APC (aide aux devoirs, soutien aux enfants en difficulté) assurée par les enseignants.

Voici les horaires adoptés pour la rentrée prochaine :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 8H30 à 11H45 le matin et de 13h30 à 15h30 l'après-midi et le Mercredi de 8H30 à 11H30. Les parents pourront donc venir chercher les enfants à 15h30.
Comme la vacation du transport scolaire ne serait pas remise en cause par cette nouvelle organisation, il reste 1h péri-éducative par jour de 15h30 à 16h30 sauf le vendredi (déroulement des APC).

A ce jour nous pourrons compter pour sa mise en place, sur une aide de l'Etat en guise de fonds d'amorçage, à hauteur de 50 € par élève, alors que selon une statistique de l'Association des Maires de France le coût réel serait de 150 à 200 € par enfant et par an. Après de multiples rencontres à l'échelon cantonal, il semblerait que nous nous acheminions vers une organisation commune, en partenariat avec l'association cantonale '' DECLICC'' qui serait la cheville ouvrière de la mise en place du temps péri-éducatif.

Les petite et moyenne sections déjà au travail

classe de petite et moyenne sections Mme ANDRE, JENA et SARA

classe de CP-CE1
Mme DAMINATO

classe de CM1-CM2 M. TOURY

classe de moyenne et grande sections Mme MOLLARD
avec Mauricette

classe de CE2-CM1
Mme JUFFET avec Céline

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET RELATIONNEL

Membres élus :P. GIRARD, C. BERARD, M. LAPERROUSE, F. COMBET, M.T. COMBET, M.A. SORRENTINO
Membres extérieurs : A. BELHADDAD, F. BOITARD, M.C. CHARPENTIER, A. DARVE, I. CONSTANTIN-BLANC, B. LEBUHAN, E. MARTIN-FARDON.

ENVIRONNEMENT

1.Le fleurissement

Il a encore été réussi cette année grâce à nos employés des services techniques qui ont assuré les plantations, et les jeunes, encadrés par Déborah et Marie-Josée qui ont veillé à l'arrosage des fleurs. Les végétaux plantés à l'automne ont bien repris. Malheureusement, des rosiers ont été dérobés et des plants ont été arrachés dans les massifs du Pont du Glandon et de l'abri-bus pour la 3ème année consécutive. Il serait dommage de ne plus fleurir cette entrée-ci de la commune à cause de quelques indélicats.

Il est également difficile d'entretenir les bacs situés devant la salle polyvalente : de nombreuses vivaces avaient été installées mais elles n'ont pas résisté aux mégots, cannettes, bouteilles et autres déchets. Pourtant les containers ne sont pas loin !

2. Embellissement :

Les employés ont continué à équiper les lampadaires avec des cordons led et à réparer les illuminations défaillantes.

RELATIONNEL

1.L'Espace Animation Ados (ancienne école de Ste Marie) pour les jeunes nés entre 1998 et 2004.

Pour sa 2ème année de fonctionnement, le lieu créé par la municipalité et l'association DECLICC s'est ouvert aussi aux jeunes de St Etienne de Cuines. L'adhésion annuelle est de 5 € et la cotisation mensuelle de 1 €.

Des jeux sont proposés, encadrés par Guillaume et l'équipe des animateurs de DECLICC, mais le but est de laisser aux jeunes la possibilité de choisir et de mener à bien leurs propres projets : par exemple la tenue de la buvette lors de ''familles en fêtes'' leur a permis de financer la visite du salon des jeux et des jouets à Ugine.

Afin de sensibiliser les jeunes à leur environnement, l'association avait organisé en juin un après-midi ''nettoyage'' autour des aires de loisirs qu'ils fréquentent : bravo aux filles qui se sont investies dans cette mission.

Un projet ''Graff'', visant à faire réhabiliter le préau de notre ancienne école par ces jeunes a été validé pour l'an prochain.

2.L'animation : les manifestations 2013

- Le 3 février : Pari réussi pour Hopérap à Ste Marie de Cuines

Faire se rencontrer la musique classique, de Britten, Sibélius, Boccherini et Mozart, la poésie et la culture urbaine (hip-hop, rap, graff) c'est un des nouveaux défis que s'est lancé Solid'art précisait le Président Bernard RATEL en présentant la soirée.

Pour mener à bien cette entreprise, Dorothée Bonhomme, membre du conseil d'administration de l'association et initiatrice du projet s'est entourée de professionnels : la compagnie Fradness pour la danse et l'association Posse 33 pour le rap.

Le résultat s'est révélé très prometteur, les jeunes danseurs et rappeurs mauriennais ainsi que les circassiens de la Piste en Herbe, ont enchanté le public. Un bel exemple à suivre pour notre jeunesse.

- Le 30 mai : Voyage musical avec un violoncelle proposé par Adrien FRASSE-SOMBET

Dans le cadre de la semaine culturelle de La Chambre, l'église de Ste Marie de Cuines accueillait le talentueux musicien savoyard.

Avec passion, le jeune violoncelliste nous a fait découvrir toute la palette musicale de cet instrument : des suites de Bach au Carnaval des Animaux de Saint- Saëns en passant par la musique espagnole de Pablo Casals, la musique tzigane et même la musique de Charly Chaplin. Un moment exceptionnel, riche en émotions partagées.

- Le 18 août : Fête de la R'leva

Cette année encore la fête rappelant la relève des bergers a réuni dimanche dernier quelques quatre-vingts villageois de Sainte Marie de Cuines et de Jarrier.

Les marcheurs Cuinains, comme d' habitude ont fait une halte au chalet de Plan Pra mis gentiment à disposition par François COMBET. Un bon café revigorant préparé par la municipalité, les attendait, avant de repartir vers le col de Cochemin. Ils y ont retrouvé nos voisins Jarriens pour un moment de prière préparé par Franck COLONEL BERTRAND, diacre de Sainte Marie assisté d'Olivier FLUSIN pour les chants.

Les participants ont ensuite effectué, sous le soleil, la montée vers le plan D' Danses où ils étaient conviés à l'apéritif offert par les deux communes.

Après le repas tiré des sacs, les plus courageux se sont rendus jusqu'à la croix du Grand Chatelard pour une vue exceptionnelle sur la vallée.

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée. Rendez-vous l'année prochaine !

3.Solid'art et le site de l'Aura

Cette année a vu l'aboutissement de la mise en valeur de l'œuvre mauriennaise : l'Aura est désormais éclairée dès la tombée de la nuit grâce à 200 lampes à leds installées sur son contour par les employés de l'association encadrés par Yves Pasquier.

Le coût du dispositif s'élève à 20 000 €, Solid'Art bénéficiant de l'aide de la Région, du Syndicat de Pays de Maurienne.

Un compteur électrique a été installé par la Régie électrique afin de refacturer la consommation à l'association.

4.Projets 2014

- Le 17 août 2014 : fête de la R'leva.

Madeleine LAPERROUSE

COMMISSION EAUX ET FORETS, ASSAINISSEMENT ET DÉCHETS

Membres élus : P. GIRARD, G. BORDON, S. ANDRE, A. LATTARD-PRUVOT, F. COMBET, I. BORGHART, M. A. SORRENTINO, D. MARTIN-FARDON, M. VINIT, D. QUEZEL-GUERRAZ
Membres extérieurs : M. COMBET, D. PERINET, P. RITTER, A. TARIN, S. TOGNET, D. VIOLIN

L'EAU

1.Les actions menées en 2013:

- Au Mont-d'En-Bas : fin du chantier du renouvellement de la conduite d'eau potable.
- Sur le réseau : grâce au système performant de télésurveillance, nous avons été alertés rapidement sur les niveaux de nos réservoirs et nous n'avons donc pas eu de fuite d'eau importante à déplorer

  Nos 3 réservoirs (Le Mont, le Crozat et la Tour) ont été nettoyés et désinfectés par une entreprise spécialisée agréée.

COMPTE ADMINISTRATIF 2013 DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	413 077.24 €	504 214.96 €	- 91 137.72 €
Exploitation	78 542.26 €	65 826.98 €	12 715.28 €
TOTAL	491 619.50 €	570 041.94 €	- 78 422.44 €

Le compte d'exploitation est excédentaire sans abondement du budget communal.

Au 1er janvier 2013, l'excédent d'investissement était de 84 014.68 €, ce qui porte le déficit d'investissement cumulé au 31 décembre 2013 à 7 123.04 €.

BUDGET PRIMITIF 2014 DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	109 175 €	43 023 €	66 152 €
Exploitation	80 840 €	80 840 €	0
TOTAL	190 015 €	123 863 €	66 152 €

Cette année encore, le budget d'exploitation de l'eau est équilibré sans abondement du budget communal.

2.Les projets pour 2014

- Le repérage : de chacune de nos sources du Jet (J1, J2) et de l'Uliette (U1, U2, U3),
  des ouvrages (chambres de réunion, de séparation)
  des réservoirs
- Le lancement d'une étude : pour continuer la mise en place des périmètres de sécurité des sources du Jet (facilement réalisable) et de l'Uliette (plus difficile car en zone de glissement de terrain).

LA DEFENSE INCENDIE

Certains secteurs de la commune n'étaient pas suffisamment protégés en défense incendie et sur les conseils du SDIS, les travaux de mise en conformité annoncés l'an dernier ont été réalisés :

- **Au Mont-d'En-Bas** : la citerne de 60 m3 a été installée et réceptionnée par le service incendie de St Jean de Maurienne.

Une seconde citerne souple, non enterrée, de même contenance sera implantée **au Mont-d'En-Haut** fin 2014/début 2015 :

la protection et la lutte contre l'incendie seront alors entièrement réalisées dans le hameau.

- **A Bonvoisin** : le poteau incendie situé au centre du hameau a été déplacé en bordure de route, il sera plus accessible.

Sur le Bial, côté entrée centre équestre : une prise avec un poteau d'aspiration a été installée, qui servira pour le centre équestre, les habitations en aval et qui renforcera le hameau de Bonvoisin.

Installation de la réserve incendie du Mont-d'En-Bas

Toutes ces actions ont été menées en collaboration avec le lieutenant DUVERNOIS (SDIS) que nous remercions pour sa participation.

- Dans la zone d'activité : lancement de l'étude d'une réserve incendie du même type que celle du Mont-d'en-Haut. L'étude sera validée en 2014 mais l'acquisition des terrains est en cours

François COMBET

La GESTION de la FORET

Notre forêt a reçu la certification P.E.F.C. (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières). Nous allons poser des panneaux en forêt pour l'indiquer.

Nous procédons à une exploitation groupée pour le bois d'œuvre qui va dégager un solde positif en fin d'année.

Bilan de l'exploitation (Parcelles 30 et 37 et les chablis) fourni par l'ONF :

- 682 m3 destinés à la vente (346 m3 de sapins, 331 m3 d'épicéas, 5 m3 de pins) ainsi répartis :
  - 341 m3 de bois palette (sapin et épicéa)
  - 22 m3 de bois de charpente choisie B (épicéa)
  - 290 m3 de bois de charpente courante C (sapin et épicéa)
  - 25 m3 de bois de coffrage (sapin et épicéa)
  - 5 m3 de menuiserie (le pin)

Le bilan net (recettes de la vente – coût de l'exploitation) s'élève à 16 673.26 €

- 178 m3 de bois énergie (tous les bois sans valeur marchande, destinés à notre chaufferie communale)

Le bois énergie ne génère pas de véritables recettes mais permet de faire des économies par rapport au gaz, estimées à 25 à 30 000 € par an (un peu moins cette année suite à une panne importante de la chaudière bois)

LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES :
une solution écologique et un fonctionnement économique

C'était un des grands engagements de ce mandat : en effet ce projet en gestation depuis 1996 s'est enfin concrétisé.

Il s'agit d'une station d'épuration à lits de macrophytes (roseaux) : après la réception technique en novembre 2013, la station a été inaugurée le 24 janvier 2014.

Les premiers résultats d'analyses sont bons.

En 2014, un règlement d'assainissement sera instauré pour le bon fonctionnement de nos collecteurs d'eaux usées et de la station à macrophytes.

Les études ont été menées et suivies depuis plusieurs années par M. Poncet du cabinet DAEC et les travaux de finalisation ont été réalisés par les entreprises ERE et MARTOIA pour un coût total de : **435 000 € TTC sur 2013.**

Des subventions ont été allouées pour cette dernière phase, **71 000 €** au titre de la DETR et un solde de **32 000 €** au titre du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau auxquels j'adresse tous mes remerciements au nom de la commune. Au final avec la totalité des subventions accordées compte tenu de l'application de la charte tarifaire départementale, l'Equipement nous coûte moins cher qu'en 2007.

Philippe GIRARD

Voici quelques étapes de sa mise en œuvre et son principe de fonctionnement :

11 avril : pose des canalisations amenant les eaux usées depuis le dé-grilleur installé en 2010 jusqu'à la future station.

29 avril : creusement du bassin

4 juin : installation d'une couche étanche noire qui sera placée entre 2 couches anti-poinçonnement

29 mai : pose des canalisations amenant les eaux usées

13 juin : pose des drains récupérant l'eau filtrée

17 juin : mise en place des couches drainantes

25 juin : dépose de la cuve de stockage recevant les eaux usées en provenance du dé grilleur, elle a une contenance de 7 800 litres.

4 juillet : le bassin est séparé en trois casiers par des cloisons en fibrociment permettant un fonctionnement en alternance : un temps de filtration et deux temps de repos

17 juillet : pose des canalisations amenant les eaux à traiter depuis la cuve de stockage grâce aux électrovannes bleues qui s'ouvrent automatiquement dès que celle-ci est pleine

7 septembre : le chalet technique est installé derrière la cuve ainsi que le grillage de protection

19 septembre : les roseaux filtrants ont été plantés

12 novembre : premiers essais, une bâchée d'eau usée est envoyée dans un casier tandis que les 2 autres filtrent

Dans les bassins, l'eau s'écoule à travers les graviers. Des bactéries vont pouvoir se développer naturellement et se fixer aux racines des roseaux, là où l'oxygène est disponible. Elles détruisent alors les polluants dissous.

Une fois traitée, l'eau passe dans un bac d'évacuation puis est rejetée dans l'Arc par un canal Venturi où sont effectuées les analyses de contrôle. Une 2ème circulation est possible et peut être mise en œuvre si nécessaire.

Chaque semaine les employés communaux devront relever le nombre de bâchées grâce au compteur situé dans le chalet technique afin de vérifier que le système d'envoi fonctionne bien. Tous les 15 jours, ils assureront le nettoyage de la paroi de la cuve de stockage.

Chaque année en octobre, il faudra tailler les roseaux, et tous les 10 à 15 ans ôter les 10 à 15 cm de boues accumulées qui pourront servir de compost.

Cette réalisation adaptée à la taille de notre commune présente non seulement un grand intérêt écologique mais également un fonctionnement économique puisque l'entretien est effectué par nos employés.

Madeleine LAPERROUSE

COMMISSION CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Membres élus : Ph. GIRARD, M. LAPERROUSE, M.T. COMBET, V. MONTANIER, M.A SORRENTINO
Membres extérieurs : : J. BERARD, M. BOIS, C. BROUZE, M.C. CHARPENTIER, A. DARVE, H. DARVE, I. CONSTANTIN-BLANC, O. ROUGE, N. SCHNEIDER

LES AIDES ANNUELLES

Pour les étudiants et scolaires

Calculées selon le quotient familial, elles ont été attribuées à 10 jeunes pour un montant total de 2490 €

Pour les personnes en difficulté

1 famille a été aidée à hauteur de 280 €.

2 personnes bénéficient chacune d'un secours en argent de 100 €.

LE REPAS DU CCAS DU 6 avril 2013

Ce dimanche d'avril, se tenait à la salle polyvalente de Ste Marie de Cuines le repas annuel des Aînés. Les convives étaient accueillis au son de l'Echo des Montagnes, ouvrant chaque année les festivités.

Le Maire Philippe GIRARD remerciait les membres du CCAS qui avaient organisé la manifestation autour d'un excellent repas préparé par la maison CARRAZ et servi notamment par Karen, Brian et Gauthier, 3 jeunes du village embauchéspour les travaux d'été et qui se sont montrés volontaires pour œuvrer avec les membres du CCAS, ce que les invités ont particulièrement apprécié.

Patrick Déglise Favre assurait l'animation musicale pour les danseurs

Paul, Louise et René nous ont offert un petit récital fort apprécié.

LE 15 OCTOBRE 2013 : UNE SEMAINE BLEUE GOURMANDE A SAINTE MARIE DE CUINES

Depuis plusieurs années, les membres du CCAS invitent les retraités, les personnes âgées de Ste Marie et des Villards ainsi que les écoliers du village à se rencontrer à l'occasion de la semaine bleue. Cette année la date était avancée à cause des vacances scolaires, ce fut l'occasion de faire coup double et de fêter également ensemble la semaine du goût.

C'est ainsi que, grâce à la contribution amicale de quelques membres du comité des fêtes de Saint Pancrace, les jeunes et les moins jeunes ont pu participer à la fabrication de beurre à la baratte ainsi qu'à la ''caillée" suscitant de nombreuses questions de la part des enfants.

Ceux-ci de leur côté, avaient préparé avec les enseignants, poésies, danses et chansons toujours très appréciées. Esther, élève de CE1 nous a offert à un mini concert à l'accordéon très applaudi.

L'après-midi s'acheva autour du traditionnel goûter ''comme autrefois" où petits et grands se sont régalés avec les bonnes tartines de beurre "maison".

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ce riche après-midi.

SAINTE-MARIE-DE-CUINES

LES COLIS DE NOËL

Les personnes, de 80 ans et plus, qui ne peuvent participer au repas du CCAS, ainsi que les résidents en EHPAD reçoivent un colis pour Noël. En 2013, nous avons distribué 18 colis dans le village et 8 en EHPAD pour un montant total de 565 €.

LE BOIS

Le stère proposé par la commune au prix de 15 € est réservée aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux femmes seules de plus de 50 ans. Un seul lot par famille est prévu.
L'an prochain, il sera livré au hangar communal et livré par les employés communaux

INFORMATIONS DIVERSES

• Suite aux nombreux impayés de factures d'eau et d'électricité constatés, nous vous informons qu'il existe des fonds spéciaux du Conseil Général pour aider à faire face à ces dépenses : Fonds Social Logement ou Fonds Social Energie.
Il y a possibilité de demander l'étalement des paiements, pour le règlement des factures d'électricité la mensualisation a été mise en place.

• **Le 114 :** est le nouveau numéro d'urgence créé pour les personnes sourdes, malentendantes ou qui ont du mal à parler, aphasiques. Grâce à ce numéro, elles pourront joindre par sms ou par fax les services concernés.

• Plan canicule, plan d'alerte ou d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels : la protection des personnes âgées ou fragilisées bien que non visée par les textes s'inscrit dans le cadre des obligations du maire. Un registre nominatif avait été créé en mairie pour recenser ces personnes souvent seules, afin de prendre de leurs nouvelles ou qu'elles puissent nous appeler en cas de besoin.

Nous allons mettre à jour ce registre : peuvent figurer à leur demande sur ce registre, les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile, les personnes âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile. Il suffit de passer en mairie pour s'inscrire.

• Banque Alimentaire :

la collecte aura lieu les 28 et 29 novembre 2014.
Grâce à votre soutien la Banque Alimentaire 73 redistribue chaque semaine des denrées à 3200 personnes (parmi les plus démunies) en Savoie.
En donnant une petite partie de vos courses vous aidez une famille en difficulté.
Vous pouvez accompagner davantage la BA 73 en donnant un peu de votre temps les 28 et 29 novembre en aidant les organisateurs à la collecte (contact pour Sainte Marie : Claude BERARD)

Madeleine LAPERROUSE

L'AFP (ASSOCIATION FONCIÈRE PASTORALE)

Retenue collinaire

Le dossier de la retenue collinaire au Plan des Moelles (au dessus de Plan Pra) porté par la CCVG afin de favoriser l'agriculture d'alpage, a été finalisé en 2013. Le coût est de 54 000 € TTC environ. Des subventions avaient été accordées à hauteur d'environ 65% par la Région et le Département.
Cependant, **la nouvelle communauté de communes n'ayant pas repris la compétence «Agriculture»,** les subventions ne seront pas versées. L'association recherche d'autres moyens de financement pour mener à bien ce projet.

Conventions avec les agriculteurs

Suite à un défaut d'entretien des parcelles, la convention existante a été dénoncée.
De nouvelles conventions ont été signées pour 5 ans avec 2 agriculteurs : Stéphane DULAC à Plan Pra et Eric MARTIN FARDON au Pinais.

Le Bureau

LE POINT SUR QUELQUES DOSSIERS

1.La zone artisano-commerciale

Poursuite du développement de la zone d'activité avec la vente du terrain de l'ancienne jardinerie d'une superficie de 3 500m2 pour une recette d'environ 125 000 € net pour l'implantation d'une enseigne de bricolage. Le permis de construire du projet a été accordé. Le dossier est en cours et on espère maintenant qu'il voie le jour cette année dans l'intérêt de la zone, afin de la rendre encore plus attractive et dynamique pour les consommateurs locaux.

2.Un projet de lots à bâtir à proximité du groupe scolaire

Dans le périmètre de la DUP lors de la construction de la future école étaient prévus avec la création du groupe scolaire, quelques lots d'habitations. La viabilité a déjà été réalisée avec le groupe scolaire.

Le conseil municipal a mandaté le cabinet d'UrbanismeYves Louis pour une étude de faisabilité afin d'optimiser le foncier disponible dont la superficie avoisine les 4 100 m2.

4 ou 5 lots pourraient être proposés. Le Conseil Municipal a donné son accord de principe pour une étude et un avant projet sommaire.

Des demandeurs se sont déjà fait connaitre et je profite de l'occasion pour lancer un appel à tous ceux qui seraient intéressés, venez vous renseigner en Mairie.

3.Des procédures de régularisations foncières:

a) concernant certaines voies privées afin de les intégrer dans le domaine public

(Chemin au Mont, Placette au Mont, Rue du Marsillet, Route des Grands Prés, Route du Martinet, Route du Rière Boeuf, Impasse de Régis, Route du Glandon, Route de l'Enclos, Route de la Forêt (Toral), Impasse aux Perrelles, Boucle des Peupliers, Chemin de la Ruaz, Rue de la Crouze, Route de Champfleury)

b) avec EDF

Le foncier à l'entrée de Ste Marie côté St Etienne, le foncier dans le secteur de l'Aura, également pour les travaux sur le canal de décharge, la rénovation des ponts avec une participation financière pour les travaux à hauteur de 70 000 € pour un coût estimé à 140 000 €. Nous pouvons être satisfaits des accords obtenus.

Notre bonne collaboration depuis le début du mandat a facilité les négociations et a ainsi permis l'avancement de ces dossiers importants pour la commune.

Tous nos remerciements aux représentants d'EDF qui ont œuvré dans ce sens pour aboutir.

Philippe GIRARD

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Les différentes étapes de l'année 2013

Après la présentation en conseil municipal du diagnostic agricole (3 décembre 2012), la phase d'analyse du territoire se poursuit.

1.Le 15 févier : présentation du diagnostic démographique

En voici quelques éléments, la totalité du document est consultable sur le site internet de la commune.

Démographie	La population diminue jusqu'en 1990 : 510 habitants elle augmente depuis pour atteindre 801 habitants en 2013 Cet accroissement est en lien avec l'approbation du POS en 2002 et l'ouverture de parcelles à la construction.
Structure de la population	La part des moins de 30 ans augmente sur la période 1999/2009 Celle des plus de 60 ans diminue fortement Ce fait traduit le dynamisme constructif de la commune La taille moyenne des ménages diminue : 2,4 personnes par ménage en 2009 mais ils sont plus nombreux On observe un phénomène de décohabitation qui couplé avec l'augmentation de la population soulève le problème de l'offre en logements
Logements	En 2009 on compte 437 logements (76 de plus qu'en 1999) essentiellement des maisons individuelles (93%) : 73,5% de résidences principales, 15,6% de résidences secondaires ou occasionnelles et 11% de logements vacants. Les résidences principales sont de plus en plus grandes confortant le constat d'attractivité pour les jeunes ménages et les familles Le parc locatif se stabilise.

Les enjeux :

- Sainte Marie de Cuines est une commune rurale, est-elle en capacité et doit elle poursuivre la même courbe de croissance que sur la dernière décennie ? Quelles objectifs de populations, quel rythme de croissance se fixer ?
- Quelles sont les besoins, les attentes des nouvelles populations venant s'installer sur le territoire communal ? Peut- on y répondre ?
- Peut- on diversifier le parc de logements ?
- Quels objectifs de réduction de la consommation d'espace ? Peut- on optimiser l'urbanisation dans les secteurs d'importance agricole moyenne à faible ?

2.Le vendredi 15 mars 2013 : présentation du PAC (Porter A Connaissance)

Le PAC se compose de deux documents :

- Le porter à connaissance à proprement parlé qui rappelle les différentes règlementations à mettre en œuvre dans l'élaboration du PLU, il est exposé par M. STOZICKY, représentant de l'Etat.
- La note de cadrage qui constitue une feuille de route pour les élus et recense tous les enjeux identifiés par les services de l'Etat.

Le PLU doit être compatible avec les lois nationales (SRU, loi sur l'eau, loi montagne, Grenelle 2...) mais également avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT de Maurienne) qui est en cours de réflexion. Il doit aussi prendre en compte les risques naturels et autres, les inventaires environnementaux (zones naturelles à protéger), les servitudes d'utilité publique (lignes électriques, canalisations de gaz...)

3.Le vendredi 15 mars : première réunion publique

Nous avons souhaité vous rencontrer dès le début de la procédure afin de vous présenter les enjeux, les contraintes du PLU et les différentes étapes de son élaboration.
Une vingtaine de personnes s'est ainsi retrouvée autour des élus et de Mme TRASBOT, collaboratrice du cabinet urbaniste EPODE aidant la commune dans cette entreprise qui va s'étaler sur presque 3 ans.

Le Maire, Philippe GIRARD rappelait que notre POS datait d'une trentaine d'années, qu'il s'agit d'adapter notre document d'urbanisme aux enjeux actuels et futurs de la commune, de définir les orientations en matière d'aménagement et développement de Sainte Marie pour les générations à venir.

Les différentes phases d'élaboration du PLU :

- Un rapport de présentation exposant le diagnostic du territoire (agricole et démographique) et analysant son état initial
- L'élaboration du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou PADD** issu du rapport précédent et qui établit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues. C'est un document officiel qui fixe également les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.
- Le PADD permettra la définition du zonage et du règlement
- Le PLU devra être compatible avec les objectifs et les orientations du SCOT Maurienne mais il est important de défendre l'intérêt des communes rurales.
- Suivront ensuite les phases administratives (enquête publique...)

La population sera présente tout au long de la procédure :

- Information par affichage, dans les informations communales, dans le bulletin municipal, sur le site internet (www.stemariedecuines.fr)
- Registre mis à disposition en mairie pour consigner les remarques des administrés
- Réunions publiques (4 au total)
- Réunions spécifiques avec les acteurs socio-économiques (agriculteurs, acteurs économiques)

En conclusion, voici les principaux objectifs du PLU pour Ste Marie :

La maîtrise de l'étalement urbain
La préservation du potentiel agricole et forestier
Le soutien du développement économique en affirmant le rôle des zones artisanale et commerciale
La préservation de l'environnement et du cadre de vie.

4.Le 23 mai : réalisation d'un questionnaire destiné à la population

Cette enquête avait pour but de connaître les réflexions et les attentes des habitants sur les orientations futures de la commune en matière :

- de développement démographique
- d'économie
- d'aménagement urbain
- d'équipements publics, service à la personne
- de culture, patrimoine
- d'animation et actions envers la jeunesse

Les questionnaires ont été distribués début juin, et restitués durant l'été.

5.Le 8 novembre : analyse des résultats du questionnaire

	POINTS POSITIFS	POINTS NÉGATIFS
VISION DU TERRITOIRE COMMUNAL	Convivialité, cadre de vie Agriculture, patrimoine communal	Absence de petits commerces, sécurisation des accès piéton, mise en valeur du patrimoine
VISION DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL	Bonne coordination des services existants sur le canton. Possibilité de mutualiser les moyens	Utilité de l'interco.
ORIENTATION ÉCONOMIQUE	Taille de la commune satisfaisante Mitage de l'espace agricole dangereux Besoin fort en commerce et artisanat de proximité	
AMÉNAGEMENTS URBAINS	Mise en sécurité des voiries, accessibilité des cheminements Donner identité et vie à la commune	

6.Le 6 décembre : présentation du diagnostic environnement et paysager

M. MURE, écologue présente à la commission le diagnostic environnemental, consultable sur le site internet de la commune, en voici les grandes lignes :

Les principales composantes du milieu :

- Climat montagnard avec influences méditerranéenne, océanique et continentale
- Hydrographie avec 2 cours d'eau principaux : Arc et Glandon, nombreux torrents
- Contexte règlementaire : SDAGE (Schéma directeur d'Aménagement et Gestion des Eaux) Rhône Méditerranée, Contrat de milieu de l'Arc

Les grands espaces naturels :

- 6 ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) avec la présence de la tulipe précoce Tulipa raddii protégée
- 2 zones humides règlementées : la ripisylve du Glandon (le long des berges) et le Pied des Voûtes
- 9 habitats naturels se succèdent de 400 m (étage collinéen) à 2100 m (étage subalpin)
- La flore compte plus de 350 espèces dont certaines protégées : sabot de Vénus, marguerite de la ST Michel, tulipe précoce.
  On note la présence de 2 espèces invasives : la Renouée du Japon le long de la route des Iles et du Robinier faux acacias.
- La faune est diversifiée : petits et gros Mammifères, Reptiles et Amphibiens dont certains protégés, plus de 70 espèces d'Oiseaux recensées dont 3 patrimoniales car protégées au niveau national : la pie- grièche écorcheur, le Torcol fourmilier et le Chocard à bec jaune
- La conservation des espèces (animales et végétales) passe également par le maintien d'un réseau de milieux naturels, interconnectés entre eux : le réseau écologique.
  Cette dynamique passe par la présence de corridors et de réservoirs de biodiversité.

Certains risques naturels dus au contexte géologique et hydrologique

- Inondation (AZI et PPRi : Atlas des Zones Inondables et Plan de Prévention du Risque inondation)
- Crue torrentielle (Arc et Glandon)
- Mouvement de terrain
- Avalanche
- Séisme (Zone de sismicité 3: modérée)

Certains risques technologiques présents sur la commune :

- Risque de transport de matière dangereuse
- Risque de rupture de canalisation de gaz (plan des servitudes)
- Rupture de barrage (onde de submersion du barrage de Bissorte)
- Industriel: Arkema usine de production de solvant oxygéné classée Seveso 2 et située à La Chambre (rayon de 3.7km)

Les enjeux environnementaux :

- la gestion de la forêt et le maintien des prairies agricoles ouvertes
- la maîtrise de l'urbanisation
- la préservation des espèces remarquables, de leurs biotopes et des connexions écologiques
- la protection et conservation des zones humides
- les usages de l'eau et des pollutions diverses
- la préservation des ripisylves
- la surveillance des espèces invasives (renouée du Japon)
- la valorisation et sensibilisation du public

M. D'ARGENTRE, paysagiste présente **le diagnostic paysager :**

- la morphologie générale du paysage : elle est dessinée par le ruissellement (la trame «bleue») délimitant un espace géographique plat (une plaine urbanisée) et 2 coteaux boisés et abrupts (un versant Nord Est et un versant Nord Ouest) portant 2 hameaux
- l'inventaire de l'aménagement progressif du territoire : des axes historiques de déplacement (Route départementale et voies communales) et une porte d'entrée Nord créée en 1975/80 depuis l'échangeur de l'autoroute. Ce sont des axes structurants, «colonnes vertébrales» de la commune support de l'urbanisation.
- Les éléments de patrimoine :
  - 3 repères : 2 tours (Chatel et Château Joli) et un clocher
  - 2 bourgs historiques (les Champagnes, le Chef lieu) protégés par une tour
- 2 équipements : une ligne haute tension en dehors des secteurs urbanisés mais proche des éléments du patrimoine et l'autoroute ouvrage d'une emprise importante ayant modifié en profondeur la commune
- Le bâti sur la commune présente 3 formes typiques :
  - les hameaux (Le Mont, Champfleury) constitués de constructions avec des ouvrages de soutènement, quelques vergers en périphérie des habitations
  - les fronts bâtis qui forment l'enveloppe du village (les portes d'entrées de la commune)
  - les extensions récentes : les lotissements
- Les relations du bâti aux éléments paysagers : les vergers, les cultures maraîchères, les affouages
- L'emprise agricole : avec les prés de fauche et de pâture et la présence de 3 exploitations agricoles.
- Une zone d'activité économique dont le développement est à étudier en tenant compte de l'échangeur autoroutier.

Les enjeux paysagers :

- L'intégration ''urbaine '' dans le village
- Le maintien d'un accès aux espaces ouverts grâce au potentiel agricole.

Et en 2014

Suivront le diagnostic urbain, le bilan du Plan d'Occupation des Sols et l'amorce du PADD.

Madeleine LAPERROUSE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Nous souhaitons la bienvenue à une nouvelle bénévole, Marlène Lebrethon, qui a rejoint l'équipe composée de : Odette, Christine, Françoise, Nicole, Marie-Hélène et Madeleine.

ACTUALITÉS 2013 :

BIBLIOTHEQUE DE SAINTE MARIE DE CUINES : LES BEBES ENVAHISSENT LES LIEUX !

Dans le cadre de l'opération ''Premières Pages'' et à l'initiative du Ministère de la Culture, avec la participation de la CAF et la MSA, l'équipe des bénévoles a eu le plaisir d'offrir le bel album ''Mon arbre'' aux neuf bébés de la commune nés en 2012.

Ce fut l'occasion, au mois de mai, d'une rencontre sympathique avec les familles présentes, d'échanger, de partager le verre de l'amitié et de gagner peut être de nouveaux lecteurs !!

Salon du livre junior de Sainte Marie : initié l'an dernier par les bénévoles de la bibliothèque, et dans le cadre des accueils de classe, la deuxième édition s'est achevée fin juin. Le principe consiste à proposer aux élèves des classes CM un éventail de romans choisis par les membres de la bibliothèque. Les enfants donnent leurs appréciations sur de petites fiches qui ont permis de sélectionner pour les CM1 : "Tout sauf mon père " et pour les CM2 : «Mon nouveau frère».

Au cours d'une petite cérémonie, les participants ont été récompensés par une médaille et un marque-page personnalisés, puis un petit goûter a terminé l'après-midi.

Dons de livres : plusieurs lecteurs nous proposent des ouvrages et nous les remercions. Nous tenons à préciser que faute de place, nous acceptons uniquement les livres récents et en bon état.

Achats de livres : grâce à la subvention de la mairie (1000 €) nous nous procurons chaque année de nouveaux ouvrages nous obligeant à un désherbage annuel pour les plus abîmés, les plus anciens où les moins lus.

En 2013, nous avons acheté 57 livres pour enfants (albums, bandes dessinées, documentaires, romans)

Pour les adultes, nous privilégions les romans (terroirs, policiers, prix littéraires, coups de cœur, bonnes critiques...) et nous préférons emprunter les documentaires (trop chers et vite obsolètes), les bandes dessinées adultes à Savoie-Biblio, la bibliothèque départementale de prêts.

En 2013, nous avons acheté 20 livres pour adultes.

La bibliothèque est également abonnée à 2 magazines destinés aux jeunes : ''Les belles histoires'', et ''Images Doc''.

Les bénévoles vous attendent le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h30 (uniquement le jeudi en juillet et août), l'accès est libre et gratuit.

Le groupe des CM1

Le groupe des CM2

FORÊT COMMUNALE

Les vents violents de janvier 2012 ont rasé la partie centrale de la parcelle 30 située à l'amont de l'ancien village du Villaret. Dans cette parcelle, il existait déjà des trouées consécutives à la tempête de 1990 dans lesquelles les semis d'épicéa ne s'installaient pas. La concurrence due à la végétation herbacée et aux orties, framboisiers et séneçons explique cette difficulté rencontrée par les épicéas à se régénérer. Les graines germent bien mais sont étouffées sous les grandes herbes au cours de l'été alors que sur les lisières et talus de routes les semis sont abondants.
Sans intervention, le retour de la forêt résineuse passe par une phase de colonisation par des essences pionnières feuillues qui, à terme permettront l'installation des semis résineux. Cette phase peut selon les conditions rencontrées durer de 20 à 50 ans.

La technique de reboisement la plus rapide serait la plantation mais avec au moins deux inconvénients : un coût élevé pour mettre en place les plants et un fauchage annuel pendant au moins une dizaine d'années d'où des frais cumulés assez conséquents.

Des travaux inédits en forêt communale de Ste Marie de Cuines :

En partant du constat que les semis poussaient bien dans les talus de la piste des Fayards qui traverse la parcelle 30, des travaux de crochetage ont été réalisés en novembre 2013 : il s'agit d'une mise en tas des branches des chablis et d'un léger griffage du sol à la pelle araignée pour enlever la couche d'herbe nuisible à la germination des graines. Le sol mis à nu se réchauffe plus facilement et la concurrence par rapport à l'eau est réduite.

Les résultats de cette intervention seront visibles dans quelques années si le retour de la végétation herbacée n'est pas trop rapide et si les températures estivales sont modérées. En attendant, cette technique a un faible coût comparé à une plantation et les arbres qui s'installeront seront issus des semenciers adaptés au climat local depuis quelques milliers d'années.
Les premiers résultats sont encourageants puisque mi-juin, des semis d'érables et épicéas sont bien visibles dans les zones travaillées.

Gilles GUILLERMAND

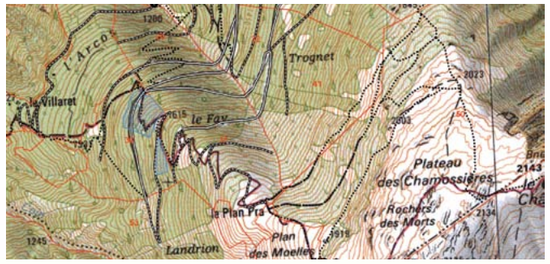

Zones travaillées

Semis sur la piste des Fayards

La pelle araignée

Trouée de chablis des années 1990

Sentier de Plan Pra

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Vous connaitrez la qualité de l'eau de votre commune en allant sur le site www.eaupotable.sante.gouv.fr

Le contrôle sanitaire des eaux d'alimentation est organisé par le service environnement santé de la Direction Territoriale de l'Agence régionale de Savoie. Les analyses sont réalisées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé. L'eau est distribuée sans traitement.

BILAN QUALITÉ 2012	Réseau du Chef-lieu, alimenté par 3 captages: Jet, Solliet et Uliette	Réseau du Mont, alimenté par 3 captages: Jet, Le Mont et Uliette
Bactériologie	Nombre de conformité: 7 sur 8 analyses limites de qualité : absence de germes/100 ml **eau pouvant présenter des contaminations ponctuelles**	Nombre de conformité: 6 sur 6 analyses limites de qualité : absence de germes/100 ml **eau de bonne qualité bactériologique**
Dureté	valeurs mesurées : mini : 23°F - maxi : 26°F références de qualité maxi : aucune **eau moyennement dure**	valeurs mesurées : mini : 23°F - maxi : 27°F références de qualité maxi : aucune **eau moyennement dure**
Nitrates	valeurs mesurées : mini : 3mg/L - maxi : 3mg/L limites de qualité maxi : 50mg/L **eau contenant peu ou pas de nitrates**	valeurs mesurées : mini : 3mg/L - maxi : 3mg/L limites de qualité maxi : 50mg/L **eau contenant peu ou pas de nitrates**
Fluor	valeurs mesurées : mini : 0,33mg/L maxi : 0,85mg/L limites de qualité maxi : 1,5mg/L **eau moyennement fluorée**	valeurs mesurées : mini : 0,33mg/L maxi : 0,85mg/L limites de qualité maxi : 1,5mg/L **eau moyennement fluorée**
Pesticides	valeurs mesurées : mini : 0,00µg/L maxi : 0,000µg/L limites de qualité maxi : 0,5µg/L **absence de pesticides pour les paramètres mesurés**	valeurs mesurées : mini : 0,00µg/L maxi : 0,000µg/L limites de qualité maxi : 0,5µg/L **absence de pesticides pour les paramètres mesurés**
Autres paramètres	tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité	tous les résultats pour les autres paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualité
CONCLUSIONS DE L'A.R.S	L'eau distribuée au cours de l'année 2013 a été de qualité bactériologique satisfaisante	L'eau distribuée au cours de l'année 2013 a été de bonne qualité bactériologique

Quelques conseils :

- Après quelques jours d'absences, purgez vos conduites avant consommation en laissant couler l'eau quelques instants avant de la boire
- Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, ce doit être au froid, pas plus de 48 heures et dans un récipient fermé.
- Réservez les traitements complémentaires, tels les adoucisseurs, au seul réseau d'eau chaude sanitaire. Ils sont sans intérêt sur le réseau d'eau froide utilisé pour la consommation. Ils peuvent en effet accélérer la dissolution des métaux des conduites ou devenir des foyers de développement microbien lorsque leur entretien est mal assuré.
- Si votre eau chaude sanitaire est produite par un système individuel, un entretien annuel de ce réseau est conseillé pour limiter la prolifération bactérienne, notamment des Légionelles

Le brûlage à l'air libre est interdit

> Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillement, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

> Qui doit respecter cette interdiction

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de **450 euros** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Quelques chiffres...

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...*

... 5 900 km parcourus par une voiture diesel récente (18 400 km pour une essence)

... 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul

... 70 à 920 trajets en moyenne pour rejoindre la dechetterie située à 20 km

*Source : Air Rhône-Alpes - 2012

En région Rhône-Alpes, **près de 18 %** de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes
Service Ressources Energie Milieux et Prévention des Pollutions, Unité Air Energie
69453 Lyon cedex 06
tél. 04 26 28 60 00

Crédit photos :
Chambéry métropole, Colin Laurent pour Chambéry métropole

DREAL Rhône-Alpes - DR/COM - février 2013

Le brûlage à l'air libre

Une pratique polluante

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Le brûlage à l'air libre est interdit...

Sources d'émissions de polluants (particules, dioxines, benzène...), le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants.

Le saviez-vous ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- **cause 42 000 décès** prématurés par an,
- **réduit de 5 à 7 mois** l'espérance de vie,
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.

... Des solutions plus respectueuses de la santé et de l'environnement existent pour vos déchets verts

Les activités de jardinage (taille des haies, élagage, nettoyage des massifs, tonte) génèrent d'importantes quantités de déchets végétaux. Ces déchets peuvent trouver bien des emplois au jardin.

Quelques exemples d'alternatives :

Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets de tontes, déchets alimentaires...

Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés ou proposent des aides à l'achat d'un composteur.

Le broyage des végétaux

Le broyage de végétaux peut servir de paillage des parterres empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité du sol. Il peut également fournir un apport carboné dans un composteur en complément d'autres végétaux.

Certaines collectivités proposent des locations de broyeur ou des prestations de broyage à domicile. Des aires de broyage peuvent être aménagées par la collectivité.

La collecte au porte à porte

Certaines collectivités organisent des collectes de déchets verts.

La collecte en déchèterie

Vous pouvez déposer les déchêts verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectueuses de l'environnement.

La région Rhône-Alpes dispose d'un parc particulièrement fourni avec 445 installations à la disposition du public harmonieusement réparties sur la région.

LE SIRTOMM (Informations tirées du rapport 2013)

1.Evolution du tonnage d'ordures ménagères collectées

	2009	2010	2011	2012	2013
Ste Marie	164	187	184	212	210
Maurienne	16 668	16 196	15 803	15 800	15449

Variation 2009/2013 : – 7.30 % pour la Maurienne et + 28 % pour Ste Marie
Variation 2012/2013 : – 2.2 % pour la Maurienne et – 0.94 % pour Ste Marie

Pour la vallée, après une année de stagnation en 2012, la baisse du tonnage a repris en 2013.

Pour notre commune, après une forte hausse constatée en 2012, due à une augmentation du nombre d'habitants, une légère diminution du tonnage collecté est constatée, inférieure cependant à celle constatée pour l'ensemble de la vallée.

Pour faire baisser le tonnage donc les coûts, plusieurs gestes simples :

- Bien trier ses déchets, en effet en renforçant le tri sélectif, on en valorise davantage et les poubelles domestiques sont plus légères
- Eviter les produits à usage unique
- Choisir les produits au détail ou en vrac donc avec moins d'emballage
- Faire du compostage, en effet une grande partie des ordures ménagères est constituée de déchets alimentaires qui pourraient être utilisés dans le composteur.

2.Evolution des tonnages des déchets issus de la collecte sélective et les recettes engendrées par leur recyclage

Le tri est essentiel, il permet le recyclage de matériaux et participe à la maîtrise des coûts de collecte et de traitement des déchets.
Ainsi le coût de la collecte sélective est passé de 193 115 € en 2012 (5 026 tonnes de produits recyclés) à 178 603 € en 2013 (5067 tonnes de produits recyclés) soit une baisse de 7.5 %.
Cette diminution du coût provient de l'augmentation des recettes de plastique 56 450 € en 2013 contre 43 600 € en 2012.

	2009	2010
Acier + aluminium	Tonnage valorisé (TV) : 87 t	85 t
	Recette (R) : 17 085 €	14 809 €
Plastique	T.V. : 146 t	178 t
	R : 43 600 €	56 450 €
Journaux, revues	T.V. : 992 t	944 t
	R : 89 821 €	87 466 €
Emballage Carton	T.V. : 1226 t	1338 t
	R :36 563 €	33 091 €
Verre	T.V. : 2575 t	2522 t
	R :92 836 €	91 658 €
Total	T.V. : 5026 t	5067 t
	R :279 905 €	283 474 €

Voici les tonnages valorisés de différents produits et les recettes engendrées par le rachat des matériaux recyclables

3. La participation de la commune

Prestations	Participation pour 2013	Participation réelle	Participation Demandée pour 2014
Collecte sélective	2 168 €	2 168 €	2 170 €
Traitement	34 662 €	34 335 €	34 860 €
Collecte des ordures ménagères	12 878 €	12 935 €	12 972 €
Déchèterie	20 556 €	20 546 €	21 030 €
Péréquation pour investissement	11 011 €	11 011 €	11 284 €
Total	81 275 € + 4 242 € (régularisations 2012)		82 316 € - 280 € (régularisations 2013)
BILAN	**85 517 €**	**80 995 €**	**82 036 €**

Depuis 2006, la commune puis la CCVG ont entièrement pris en charge ce service, privant la collectivité d'une recette non négligeable.

Dans notre commune :

La collecte des ordures ménagères (bacs verts) s'effectue chaque lundi matin
La collecte sélective (bacs jaunes) s'effectue un mercredi sur 2

INTERCOMMUNALITE

Présentation de la nouvelle Communauté de Communes

L'élargissement de la CCVG à l'ensemble des 14 communes du canton est donc officiel depuis le 1er janvier ce qui fait de ce début d'année, une année particulière.

Cette nouvelle communauté s'appelle la 4C, la Communauté de Communes du Canton de la Chambre. Nous avons abouti à une volonté de représentativité par la parité ; un nouveau conseil communautaire est en place jusqu'au renouvellement des assemblées municipales en mars 2014 : 31 membres siègent avec 2 délégués par commune et 1 délégué supplémentaire pour les 3 communes de plus de 1000 habitants (La Chambre, St Etienne de Cuines et St Rémy de Maurienne)

En nous regroupant, nous pourrons ainsi offrir à nos citoyens des services encore meilleurs, ce qui est difficilement réalisable au niveau communal.

C'est évidemment ce que l'on a bien su faire sur le canton depuis des décennies avec nos 5 syndicats (SIVOM, Collège, Ecole de musique, Ehpad, Halte-garderie). Ils sont dissous et leurs compétences reprises par la nouvelle communauté de communes en plus des compétences obligatoires (développement économique, aménagement du territoire). Nous allons travailler sur des projets d'intérêts communautaires dont l'objectif est de faire des économies d'échelle.

Je déplore cependant, même si je comprends les interrogations des 11 communes entrantes, que tout l'existant de la CCVG n'ait pas été pris en compte dans le cadre de cet élargissement, à savoir les investissements réalisés et les projets en cours.

Tout récemment d'ailleurs, notre commune faisait la une d'une certaine presse locale qui n'a pas vraiment relaté le débat en faisant état de ''la résistance de Ste Marie sur les statuts de cette communauté de communes'', que soi-disant le torchon brûle entre les anciens délégués de CCVG. Il n'en est rien. Mais oui nous souhaitions bien défendre les acquis de notre communauté de communes à 3, et faire reconnaitre le travail accompli et mené depuis des années et pas seulement depuis l'intégration de Ste Marie en 2008.

C'est donc la raison principale du vote ''contre'' des 2 délégués de Ste Marie pour les nouveaux statuts et je regrette que nos collègues des deux Villards ne nous aient pas suivis sur cette position.

Mais je voudrais aussi rassurer… car notre vote n'était nullement fait pour exercer un blocage comme il a été insinué, ni retarder le travail d'élaboration de la communauté de communes élargie. Sur ce dossier, Ste Marie a déjà eu l'occasion de faire entendre sa voix et depuis longtemps. La commune de Ste Marie a toujours été constructive en participant activement depuis le début et a bien l'intention de continuer dans ce sens. J'avais déjà appelé de mes vœux dès 2008 à rassembler l'ensemble des communes du canton, ce n'est donc pas aujourd'hui que les choses vont changer.

Dès à présent je souhaite que nous travaillions ensemble et sereinement dans l'intérêt des citoyens des 14 communes.

Enfin, les 14 conseils municipaux devront se positionner rapidement pour valider ces statuts. Il restera donc au préfet de prendre l'arrêté en conséquence afin d'entériner la nouvelle structure et je reste persuadé que tout sera validé avant le renouvellement des assemblées municipales.

Ces statuts doivent être adoptés à la majorité qualifiée des deux tiers, alors même si Ste Marie s'y est opposée, il n'y a aucune inquiétude à avoir puisque toutes les autres communes devraient logiquement voter pour.

Les investissements portés par la CCVG en 2013

- La construction du centre équestre dont la réalisation est prévue sur 2013 et 2014. Ce projet porté par la Communauté de Communes avance et sera terminé afin d'être opérationnel l'été prochain.
- La finalisation des aménagements de sécurité dans la zone d'activité (voir article «Commission Voirie et Bâtiments»)
- La poursuite du développement et de l'étude d'extension de la zone d'activité en amont de l'autoroute.

Philippe GIRARD

ASSOCIATIONS

SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, 2013 a été une année de manifestations traditionnelles, de recueillement dans chaque localité aux monuments aux Morts.

Ce sont 4 rassemblements habituels à Sainte Marie avec une bonne participation. Au-delà du canton, notre section est toujours représentée aux différentes cérémonies commémoratives et sépultures d'Anciens Combattants.

2013 a été aussi une année de revendication pour la défense des droits des Anciens Combattants : les mutuelles avec leurs adhérents ont dû faire face aux modifications du taux de participation de l'Etat et ont obtenu son rétablissement en janvier 2014.

8 mai :
les écoliers ont participé activement à la cérémonie

Notre association et l'ensemble du monde combattant d'A.F.N sont satisfaits de l'officialisation de la date du 19 mars 1962 pour le ''Cessez-le-feu'' en Algérie. Une mesure définitive a été adoptée le 17 décembre 2013 : tous les militaires présents en Afrique du Nord avant le 2 juillet 1962 ne totalisant pas les 120 jours de présence à cette date, mais les ayant atteints ou dépassés après celle-ci, peuvent prétendre aux droits d'Anciens Combattants.

Cette mesure a pris effet le 1er janvier2014. Nous voici cent ans après la déclaration de la guerre 14/18 ; cet anniversaire sera marqué tout au long de ces années par de multiples manifestations.

N'oublions pas aussi le 70ème anniversaire (1944) de la deuxième guerre mondiale 39/45.

« En perpétuant le souvenir, préservons la Paix »

Une pensée à nos disparus

Aimé COMBET-BLANC

Commémoration du 11 novembre

ASSOCIATIONS
CHEVAL NOTRE PASSION

Cheval notre passion
Centre équestre
Bonvoisin
73130 Ste Marie de Cuines
Contacts : 06 84 99 60 53 / 06 52 83 45 62
E-mail : association.chevalnotrepassion@orange.fr

Le Centre équestre de Sainte Marie de Cuines adhérent FFE a le plaisir de vous informer qu'il reprendra ses activités équestres le mercredi 17 avril prochain dès 13h pour les nouveaux inscrits et 13h30 pour les cavaliers déjà membres.

Contact : 06 52 57 49 96.

Nous proposons des cours collectifs et particuliers encadrés par deux monitrices diplômées, Cso, dressage, voltige, pony games, randonnées, passage des galops et stages durant les congés scolaires.

Début juillet le projet d'une nouvelle infrastructure conséquente sera terminé, nous pourrons dès lors accueillir de nouveaux chevaux en pension, avoir des conditions optimales pour le confort de nos cavaliers et montures avec une carrière extérieure de 70 x 40 m et un manège couvert de 60 x 20 m.

Pour tout renseignement :
association.chevalnotrepassion@orange.fr

Cette nouvelle infrastructure nous permettra d'organiser par la suite des manifestations telles que concours de dressage, Cso et autres activités.

Le Bureau

ASSOCIATIONS
CLUB SPORTIF LA RUAZ

En 2013, les activités du club restent le ski et surtout le tir.
Le challenge international de tirs professionnels au fort du Sapey à St André 73 a de plus en plus de succès.
165 tireurs de 9 pays de l'union européenne sont venus participer au challenge.

Résultats tirs : en 2013, les membres du Shooting Team Savoie ont obtenu de très bons classements.

Mai 2013 – TOULON (Var) :

110 tireurs Individuel Masculin Pro
- 07ème : Philippe CHAKAI
- 10ème : François POUILLARD
- 14ème : Jeff MARTIN
- 18ème : Pascal WATTECAMPS
- 19ème : Arnaud BIANCIOTTO
- 21ème : David MAS
- 31ème : Patrick AMMARI
- 32ème : Dominique MALLERON
- 34ème : Florent MERLET
- 59ème : Maxime CHAKAI
- 62ème : Sébastien PETIT
- 74ème : Marc BRUN
- 78ème : Arnaud GUILLOU
- 103ème : Guillaume ARGOUD

55 équipes Professionnelles
- 02ème : Pascal WATTECAMPS / Patrick AMMARI
- 04ème : Philippe CHAKAI / Maxime CHAKAI
- 09ème : Florent MERLET / Arnaud GUILLOU
- 10ème : Arnaud BIANCIOTTO
  Dominique MALLERON
- 11ème : Myriam BONNAFOUS
  Valérie MARTIN-POIBLANC
- 33ème : Sébastien PETIT / Guillaume ARGOUD
- 43ème : Marc BRUN / François POUILLARD
- 53ème : David MAS / Jeff MARTIN

Individuelle Féminin Pro :
- 01ère : Valérie MARTIN-POIBLANC
- 02ème : Myriam BONNAFOUS

Juin 2013 – MARIGNANE (13)

98 équipes Professionnelles
- 02ème : Philippe CHAKAI – Arnaud GUILLOU
- 04ème : Dominique MALLERON
  Valérie MARTIN-POIBLANC
- 06ème : Marc BRUN – Maxime CHAKAI

Septembre 2013 – FLEMALLE (Belgique)

102 équipes Professionnelles
- 03ème : Philippe CHAKAI – Marc BRUN
- 07ème : Dominique MALLERON
  Valérie MARTIN-POIBLANC

Octobre 2013 – ST ETIENNE (42)

88 équipes Professionnelles
- 05ème : Arnaud GUILLOU
  Dominique MALLERON
- 08ème : Valérie MARTIN-POIBLANC
  Myriam BONNAFOUS

Sportivement vôtre.
Philippe CHAKAÏ

FORCES DE L'ORDRE
SHOOTING TEAM SAVOIE

Club Sportif La Ruaz
B.P 4
73130 Ste Marie de cuines

Les participants de la compétition de Toulon (Var)

ASSOCIATIONS

L'ECHO DES MONTAGNES

MAINTENIR LA PRATIQUE DES INSTRUMENTS A SON NATUREL !!!

Treize sorties résument l'activité 2013. Grace à la motivation de notre petit groupe de douze musiciens, nous nous sommes retrouvés à Pontamafrey, Modane et St Etienne-de-Cuines pour une journée festive de musique, sans oublier les commémorations de sept communes qui restent notre principale activité.

Nous avons représenté la Savoie et la Maurienne près de la flamme du souvenir sous l'Arc de Triomphe à Paris lors de la journée nationale des sapeurs-pompiers en juin 2013. En effet, huit musiciens de notre batterie-fanfare font partie de la clique départementale des pompiers de la Savoie, associés à la clique des pompiers de l'Ain, près d'une centaine de musiciens ont défilé sur les Champs-Elysées.

Il faut pérenniser la pratique des instruments à son naturel dans la musique amateur, non enseignée en école de musique et qui est en déclin au sein du département. Ce type de musique fait partie du patrimoine et si nous voulons la préserver et la conserver, venez nous rejoindre jeunes ou moins jeunes lors des répétitions tous les mardis de 20 H à 22 Heures.

Le Président P. ADRAIT

« La musique est l'aliment de l'amour»
(Citation de William Shakespeare)

Cavalcade de Modane – Fourneaux
le 9 juin 2013

Journée nationale des sapeurs-pompiers
le 14 juin 2013

ASSOCIATIONS

A.C.C.A

La soixantaine de chasseurs que compte notre ACCA ont contribué an 2013, comme chaque année à entretenir divers sentiers, mis à mal par un hiver et un printemps rigoureux.

Nous nous sommes aussi investis dans la réfection des quelques 4 km de clôtures de protection des cultures et des prairies existantes.

Tout ces travaux ont un coût fort onéreux et nous voulons remercier toutes les personnes qui ont participé à nos différentes activités vente de pains, de trippes, ou a notre concours de pétanque.

J'invite toutes les personnes désireuses de découvrir ce qu'est la chasse sur notre territoire, et comprendre notre passion à venir à notre rencontre.

Le Président
Grégory DARVE

ASSOCIATIONS

Union bouliste de Sainte-Marie-de-Cuines

LE MOT DU PRESIDENT

En ouverture de l'assemblée générale du 11 octobre 2013, le président Georges GIRARD a rendu hommage Jean GARBOLINO décédé au mois d'avril. Jeannot a été président de la boule du Glandon pendant de nombreuses années, il est à l'origine du rapprochement des boulistes cuinains avec ceux de Ste-Marie. Il a été membre au comité directeur et à l'origine du jumelage avec nos amis de CHIALAMBERTO.

L'activité bouliste a été renforcée par une bonne présence des sociétaires lors des journées d'ouverture du boulodrome couvert et avec l'organisation des concours inscrits au calendrier départemental. Côté travaux, un grand merci à la municipalité pour la remise à neuf du grillage de protection des jeux au boulodrome des Champagnes.

Côté effectif, une très légère augmentation est à souligner pour cette année :

- 2 licences 3° division (J.GROS, D.PANSERI)
- 21 licences 4° division
- 6 licences « Loisirs »

soit 29 licenciés comme la saison dernière

- 53 sociétaires contre 47 en 2011-2012

soit 6 sociétaires de plus que la saison précédente

FONCTIONNEMENT DU COMITE DIRECTEUR

Le comité directeur, renouvelé lors de l'assemblée générale de 2012 pour une durée de 4 ans, est le suivant :

COMITE DIRECTEUR ACTIF 2012 / 2016

Président - GIRARD Georges

Secrétaire - AVANZI Louis

Trésorier - VILLIOT Jean-Claude

Membres - BERARD Georges, BORDON Gérard, DEPLACE Laurent, PANSERI Denis, GIRARD Philippe, GROS Jacques, MAQUET Gilbert, RAVOIRE Marcel, RITTER Patrick, RUCCHIONE Irénée, RUCCHIONE Gérard, BERARD Claude, MENIN Marius

LE BOULODROME COUVERT

Comme la saison dernière, le boulodrome couvert fonctionne 2 jours par semaine : le mercredi et le samedi de 14h à 19h.

Le boulodrome a été mis à disposition :

- Du C.E RIO TINTO ALCAN
- De nos voisins de la boule de La Chambre, avec qui nous entretenons d'excellentes relations pour l'organisation de nos concours respectifs
- Pour les différents concours.

Le boulodrome couvert de La Pallud

CALENDRIER 2013-2014

Ouverture du boulodrome couvert :
mercredi 16 octobre

Organisation des concours sociétaires

02 novembre 2013 : mémorial H.GROS

19 janvier 2014 : challenge Hyper Casino

22 mars 2014 : challenge boule du Glandon et mémorial GERMANAZ

26 avril 2014 : éliminatoires simples 3ème division

09 juin 2014 : challenge RICHARD Frères

15 août 2014 : challenge COMBERT-BLANC

27 et 28 septembre 2014 :
Week-end sportif et festif avec la réception de nos amis italiens de CHIALAMBERTO.

Louis AVANZI

SEMAINE BLEUE 2013 :

LES PETITS ECOLIERS ONT FAIT LE SPECTACLE POUR LES AINES